


Afrique durable 2030

Une revue d'Africa 21 sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030 de développement durable en Afrique - et une plateforme d'échange entre praticiens et chercheurs du Sud et du Nord

N°1

01/2016



**L'ENJEU DES DONNÉES EN
AFRIQUE DANS LE CADRE DE
LA MISE EN ŒUVRE DE
L'AGENDA 2030 DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Afrique durable 2030,

Une revue du *think tank* Africa 21

Thème choisi:

*L'enjeu des données en Afrique dans
le cadre de la mise en œuvre de
l'Agenda 2030 de développement durable*

Rédaction

Association Africa 21
C/o Maison Kultura
Rue de Montbrillant 52
1202 Genève- Suisse

Email: info@africa21.org
Site Internet: <http://www.africa21.org>

Equipe éditoriale

Dr. El Hadji Malick Sangharé
Mme Virginie Hours
M. Julien Chambolle

Membres du Comité de rédaction

Dr. El Hadji Malick Sangharé
M. Alejandro Gómez Lopez
M. Julien Chambolle
Dr. Emmanuel Vianès
Dr. Richard Mukundji
Dr. Hajer Kratou

Comité de relecture (*peer-review*)

Dr. El Hadji Malick Sangharé
M. Alejandro Gómez Lopez
M. Julien Chambolle
Dr. Emmanuel Vianès
Dr. Richard Mukundji
Dr. Hajer Kratou

Tous les numéros de la revue et des publications précédentes sont disponibles sur le site Internet de l'association: <http://www.africa21.org>

Pour participer à nos publications vous pouvez nous contacter à info@africa21.org

Afrique durable 2030 est une revue qui accepte également les textes en anglais. Les opinions émises n'engagent que leurs auteurs. La revue n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont confiés et se réserve le droit de modifier les articles pour des raisons éditoriales.

SOMMAIRE

Afrique durable 2030 - N°1, 1/2016

- Julien Chambolle et Emmanuel Vianès, « D'un horizon à l'autre : changement paradigmatique 2015-2030 ». P 6-16
 - Robert Bourgoing, « ODD et données de l'aide: la révolution en quête de révolutionnaires ». P. 17-25
 - Elise Dufief, « Droit à l'information et transparence de l'aide : l'importance des données ouvertes ». P. 26-37
 - Blaise Bienvenu Ali, « Les institutions africaines et la production de données et indicateurs sur la mise en œuvre des ODD en Afrique ». P. 38-49
 - Ababacar Sedikh Gueye, « Emploi décent et développement : le rôle des statistiques ». P. 50-59
- Nos auteurs P. 60
- Bases de données de l'ONU et du continent africain P. 61-69
- Annonces d'Africa 21 P. 70-73

Introduction

D'un horizon à l'autre : changement paradigmatique 2015-2030

Par Julien Chambolle et Emmanuel Vianès

Le 25 septembre 2015 s'est produit un changement de paradigme en termes de développement durable au sein des relations internationales et transnationales : lors du Sommet de haut niveau sur le développement durable, qui s'est tenu à New York, les chefs d'État ont adopté les Objectifs de Développement Durable (ODD) pour succéder aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cette transmutation, attendue depuis une décennie pour penser l'après 2015 et négociée depuis plus de trois ans de manière multilatérale, permet d'aller plus loin dans la quête du développement et d'élargir le champ des possibles dans l'optique d'atteindre la durabilité du développement d'ici à 2030 (1).

Au-delà du processus décisionnel propre à la société internationale et aux Etats qui la composent (2), cette orientation inédite donne le pouvoir à de nouveaux acteurs, que ce soit la société civile, les entreprises privées ou encore les habitants confrontés à des niveaux très faibles de développement, car le « maître mot » est l'appropriation locale de ce processus (*ownership*). L'adoption des ODD marque donc la prise en compte, à la fois à l'échelle globale et à l'échelon local, de problématiques qui dépassent celles des OMD. En conséquence, les objectifs de septembre 2000 (à savoir « réduire l'extrême pauvreté et la faim », « assurer l'éducation primaire pour tous », « promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes », « réduire la mortalité infantile », « améliorer la santé maternelle », « combattre les maladies », « assurer un environnement humain durable », « mettre en place un partenariat mondial pour le développement »), sont une base de travail mais demeurent insuffisants pour inscrire le développement dans la durée (3). Rechercher la continuité dans le développement et valoriser la croyance dans le progrès conduisent inexorablement à centrer cette construction sociale et normative sur l'humain. C'est la raison pour laquelle les ODD élargissent le champ d'intervention de la société internationale pour prendre en considération tous les éléments nécessaires au développement humain. Cela concerne la prégnance des Droits de l'Homme dans le développement, la nécessité d'une justice équitable et accessible à tous afin d'éviter les écueils relatifs à un développement accéléré, la mutualisation des moyens via les partenariats (notamment publics-privés) ou encore la primauté donnée à la préservation et la restauration d'un environnement pérenne pour tous (4).

(1) Africa 21, Horizon 2015, n°18, Octobre 2015, p. 3.

(2) Voir l'ensemble des numéros de la revue *Horizon 2015* d'Africa 21 entre 2013 et 2015.

(3) UN, The Millennium Development Goals Report 2015, New York City, United Nations Headquarters, 2015, pp. 4-9.

(4) Voir en général, le Cycle d'événements en l'honneur de l'adoption du Programme de développement durable de l'ONU pour 2030, et en particulier, la Conférence sur « L'enjeu du travail décent et de toutes les formes avilissantes de travail en Afrique : la mise en œuvre du cadre de l'Agenda 2030 sur le terrain », Africa 21, Genève, 14 avril 2016.

Pour passer de la doctrine à la pratique, les efforts déployés par tous les acteurs – aussi bien internationaux que locaux – doivent être conséquents. C’est pourquoi Africa 21 a fait le choix de conforter ce changement paradigmatique en mettant un terme à la revue *Horizon 2015*, consacrée aux négociations multilatérales en vue de l’adoption des ODD, en élaborant une nouvelle revue électronique dédiée à la mise en œuvre des ODD en Afrique. Ainsi est née la revue *Afrique Durable 2030* qui a pour objectif d’une part, de faire le lien entre la théorie et la pratique et d’autre part, de nourrir les réflexions globales et locales. D’ailleurs, dans le contexte de l’adoption des ODD, une position africaine commune a été définie concernant i) la transformation économique structurelle et la croissance inclusive, ii) la science, technologie et innovation, iii) le développement centré sur les personnes, iv) la durabilité environnementale, la gestion des ressources naturelles et la gestion des risques de catastrophe, v) la paix et la sécurité ainsi que vi) la finance et les partenariats (5).

Néanmoins, en 2016, mettre en œuvre de manière concertée et efficace les 17 ODD et les 169 cibles qu’ils regroupent est un défi colossal. Ceci induit une multitude de questions relatives aux ODD dits « prioritaires », aux modalités de réalisation, au partage du coût, aux écueils ainsi qu’aux chances de succès et à l’évaluation des performances pour inscrire le développement dans une ère de durabilité. Pour initier des bribes d’éléments de réponse, et surtout pour introduire la *Raison d’être* de cette revue, l’orientation et l’approche thématique d’*Afrique durable 2030* seront d’abord mis en exergue, avant de dévoiler les conséquences méthodologiques de cette tendance à la fois académique et empirique.

Le soutien d’Africa 21 pour l’Afrique durable

L’engagement du *think tank* Africa 21 pour le développement durable de l’Afrique se matérialise par un nouveau projet de revue, en complément de ses autres activités (6) et dans la continuité d’*Horizon 2015* ; il s’agit donc non seulement d’une revue consacrée à la mise en œuvre des ODD en Afrique par les praticiens, mais aussi d’un outil de réflexion par rapport aux enjeux du développement durable en Afrique.

L’origine de la revue

D’octobre 2013 à septembre 2015, le *think tank* Africa 21 a publié des centaines d’articles dans le cadre de sa revue en ligne *Horizon 2015* sur le suivi des négociations portant sur l’Agenda post-2015, et notamment les institutions de la Genève internationale. Maintenant que ce cadre a été adopté, et qu’il est devenu

(5) Africa 21, *Horizon 2015*, n°18, art. cit., p. 3.

(6) Voir notamment la veille stratégique, les conférences, le cycle d’évènements, et les ateliers de renforcement des capacités organisés par Africa 21 : <http://www.africa21.org/>

l'Agenda 2030 de développement durable de l'ONU, l'association a décidé de se pencher sur sa mise en œuvre en Afrique, et en particulier en Afrique francophone.

Le choix de l'Afrique francophone repose sur plusieurs éléments :

- La nécessité de porter à la connaissance du grand public, des experts de l'information et des éléments de compréhension sur l'Agenda 2030 et sa mise en œuvre en Afrique ;
- L'envie commune de faire la promotion et d'assurer une solidarité au sein de la communauté de destins que représente l'espace francophone dans toute sa largeur (selon les principes de l'Organisation internationale de la francophonie) ;
- Le fait que la majorité des publications portant sur les sujets abordés sont en anglais, il est indispensable que nos amis francophones trouvent également à disposition des éléments de compréhension sur les ODD en français ;
- Le constat que les pays francophones semblent de moins en moins pris en compte au sein du système onusien et sont marginalisés dans le processus de mondialisation économique qui se fait sur la base de la langue de Shakespeare, la langue d'Internet et de la finance internationale.

Ainsi, la revue intitulée *Afrique durable 2030* s'évertuera à jouer le rôle d'interface entre praticiens et chercheurs du Sud et du Nord, à créer un dialogue sur la mise en œuvre des ODD en Afrique, à faire remonter et connaître les problèmes et les solutions rencontrés face à des situations complexes. Ce travail s'inscrit également dans l'appel du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, à faire connaître l'Agenda 2030 de développement durable des Nations unies, mais aussi dans l'initiative du Directeur général du Bureau des Nations Unies (7) à Genève, Michael Møller, à travers son initiative *Perception of Change Project* (8).

Les ODD in concreto

15 ans après les OMD, l'ONU vient de faire adopter par ses Etats membres, le 25 septembre 2015 à New York, et après un long et complexe processus entamé en 2013, où tous les acteurs ont eu leur mot à dire, de nouveaux objectifs ambitieux pour les 15 prochaines années. Comme mentionné dans le préambule du texte, il s'agit « d'une série complète d'objectifs et de cibles à caractère universel, qui sont ambitieux, axés sur l'être humain et porteurs de changement » (9). Leur mise en œuvre est entrée en vigueur au 1^{er} janvier

(7) UNOG with Dr. David Nabarro, Executive Briefing and NGO briefing, Geneva, 15 April 2016.

(8) <http://www.unog.ch/80256EE600583A0B/%28httpPages%29/728D8525FE578883C1257DD9003716F6?OpenDocument>.

(9) A/RES/70/1*, Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015, 21 octobre 2015, para. 2.

(10) Pour plus d'information merci de bien vouloir consulter le site de l'Office des statistiques de l'ONU : <http://unstats.un.org/sdgs/>

2016, complétée fin mars 2016 par une première série d'indicateurs officiels (10) – qui restent à être validés par l'Assemblée générale. Ce « plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité » vise en priorité à « l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, y compris l'extrême pauvreté » (11).

Se voulant universels dans ses objectifs, mais local dans sa mise en œuvre (les Etats sont souverains dans leurs choix et les priorités qu'ils établissent) étant entendu qu'il s'agit du « monde entier, pays développés comme pays en développement. [...] au profit de toutes les nations, de tous les peuples et de toutes les composantes de la société » (12), ces objectifs, s'appuient sur les réussites et les échecs des OMD et intègrent de manière beaucoup plus holistique de nouveaux enjeux dans la plus pure tradition du développement durable : économie, développement humain et protection de l'environnement comme triptyque élémentaire. Il s'agit de prendre en compte la complexité du monde dans lequel nous vivons et d'éviter la logique de silo qui prédominait dans le cadre des OMD, sachant que tous les objectifs interagissent entre eux dans le cadre de leur mise en œuvre, comme en témoigne le fait que les cibles sont qualifiées « d'intégrées et indissociables » (13).

Qu'entend-on par objectifs et cibles? Il s'agit d'un ensemble de mesures, d'outils juridiques, économiques, sociaux et environnementaux, à mettre en œuvre au cours des 15 prochaines années, regroupés par grands thèmes au nombre de 17 que l'on nomme ici « objectifs de développement durable ». Sur les 169 cibles retenues, si certaines semblent plutôt de l'ordre de l'utopie – reconnu à demi-mot dans le texte par la formule « un projet extrêmement ambitieux » (14) – et d'un cap à suivre pour mobiliser les populations plus que d'une réalisation totale et possible d'ici 15 ans, d'autres, en revanche, sont très concrètes et reposent sur des outils déjà existants dont il est attendu qu'ils soient réalisés entièrement dans l'ensemble des Etats membres. Bien évidemment, pour savoir si ces cibles et ces ODD ont été atteints, il a été prévu de créer des outils de mesure de réussite que l'on appelle ici « indicateurs ». Ces derniers permettent une évaluation de l'évolution positive ou négative de la mise en œuvre d'un processus, indispensable pour les décideurs politiques chargés de la réalisation des ODD dans leur pays. En conséquence, il est primordiale que, dans chaque pays, l'administration locale soit en mesure d'assurer un bon suivi statistique de la mise en œuvre de cet agenda. On fait référence ici au suivi qualitatif et quantitatif, c'est-à-dire à la capacité de collecter les informations et de les traiter, ainsi qu'à la fiabilité des données, la durée, la comparaison, la ventilation par genre et par catégories socio-économiques (15).

(11) Ibid., préambule, p. 1.

(12) Ibid., para. 5.

(13) Ibid., para. 5.

(14) Ibid., para. 7.

(15) Ibid., para 48 et cibles 17.18 et 17.19.

Autant dire qu'il s'agit d'un enjeu de taille pour l'Afrique, continent qui regroupe la majorité des Pays les Moins Avancés (PMA). Les propos de M. Carlos Lopes qui dirige la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies sont assez claires sur ce sujet : « seuls douze pays ont des statistiques à peu près conformes aux standards internationaux. Il y a des prévisions dans tous les sens, mais la plupart reposent sur des informations erronées. C'est un vrai problème » (16).

Un ensemble d'enjeux vitaux pour le devenir de l'humanité

Les Objectifs de développement durables s'inscrivent dans l'héritage des OMD mais ils les dépassent pour intégrer une nouvelle approche, fondée sur un écosystème d'éléments liés les uns aux autres, et prenant en compte des sujets jusque-là traités séparément. Ils intègrent la complexité du monde dans lequel on vit et la montée en puissance des enjeux environnementaux, climatiques, mais aussi sécuritaires et de bonne gouvernance.

Les 17 ODD qui portent à la fois sur des enjeux économiques, de développement humain et de protection de la nature sont les suivants :

- Objectif 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ;
- Objectif 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ;
- Objectif 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ;
- Objectif 4. Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ;
- Objectif 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ;
- Objectif 6. Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable ;
- Objectif 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ;
- Objectif 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ;
- Objectif 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ;
- Objectif 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre ;
- Objectif 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ;

(16) Chloé Hecketsweiller, « L'Afrique reste fâchée avec les chiffres », Le Monde, 14 mai 2016, p.5 du supplément économie.

- Objectif 12. Établir des modes de consommation et de production durables ;
- Objectif 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ;
- Objectif 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ;
- Objectif 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité ;
- Objectif 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ;
- Objectif 17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

A l'image des différentes questions abordées, l'Agenda 2030 fait appel à de multiples acteurs (technocrates, chercheurs, agents du secteur privé, activistes, etc.), disciplines et techniques pour sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation.

Le panorama méthodologique d'*Afrique durable 2030*

Au regard de l'éventail des sujets que recouvrent les ODD, on comprend bien que de nombreux domaines techniques et des disciplines variées sont mobilisés pour analyser le développement en Afrique, et plus particulièrement en Afrique Francophone.

Un développement et des disciplines

En se fondant sur le savoir, la recherche, la théorie/doctrine et la pratique, *Afrique Durable 2030* cherche à offrir un cadre de réflexion sur les différentes problématiques relatives aux ODD et au développement en Afrique francophone, mettant le doigt sur les enjeux des disciplines impliquées, tels que l'économie, la science politique, le droit (17), la philosophie, l'anthropologie, la sociologie, l'histoire (18), la psycholo-

(17) Concernant l'exemple du droit dans le cadre du développement, la mondialisation juridique est avérée et couronnée par l'analyse des normes juridiques et des décisions judiciaires prises dans le jeu de l'interaction, horizontales et verticales ainsi que par l'inter-normativité et le dialogue des juges qui fabriquent un droit international du développement à géométrie variable. Mireille Delmas-Marty, « Mondialisation du droit et crise des pouvoirs », in Michel Wieviorka (dir.), *Les Sciences Sociales en Mutations*, Paris, PUF, 2007, p. 115.

(18) Un autre exemple, l'irruption du devoir de mémoire et la force des identités collectives interpellent l'Histoire, la conteste, la concurrencent, et parfois même paralysent le travail historique, mais surtout le réaniment et le stimulent, c'est pourquoi différentes disciplines se doivent d'être mobilisée pour appréhender le développement de manière holiste. Catherine Bréchinac, « Les sciences sociales en mutation », in *Ibid*, pp. 13-14.

gie, sans omettre les disciplines proches des sciences dites dures (« sciences du vivant »), et sans occulter les défis propres à l'éthique et à la déontologie, puisque chaque discipline peut contribuer à la compréhension globale de la complexité des ODD à condition de respecter les autres. Donc, toutes ces catégories recoupées par les ODD se situent au cœur du développement défini *probablement* comme un « processus qui permet aux êtres humains de réaliser leur potentiel, de bâtir de la confiance et de mener leur vie dans la dignité et dans la réalisation de soi » (19). Ce processus doit permettre de libérer les peuples de la peur de vouloir et de l'exploitation. C'est un mouvement croissant dans l'histoire, qui éloigne l'oppression politique, sociale et économique (20). La mention du terme « *probablement* » pour définir le développement fait écho à la difficulté d'établir les conditions nécessaires pour qu'un « objet » (d'étude) soit défini (21).

En effet, « définir » signifie enlever toute probabilité d'erreur dans l'identification d'un objet à quelque chose, c'est-à-dire enlever la moindre préconception liée à la subjectivité de l'environnement où est défini l'objet (« l'écueil du chercheur enfermé dans sa tour d'ivoire »), ou encore enlever la moindre préconception liée à des caractéristiques extérieures n'ayant rien à voir avec l'objet. La mise en pratique du développement touche donc de nombreux aspects sociétaux et humains, qu'ils soient économiques, sociaux, politiques ou culturels. Par exemple, comme les aspects économiques et commerciaux recouvrent de larges champs d'action (investissement direct, transfert de technologie, commerce, assistance d'ONG spécialisées, faible taux de prêts, exportation de matières premières, relocalisation industrielle, droit de douanes, nationalisation ou privatisation d'entreprises, annulation des dettes, etc.), les 17 ODD s'appuient obligatoirement sur de nombreuses cibles à atteindre (169 au total) et une pluralité d'indicateurs pour évaluer l'action de suivi, qu'il s'agisse d'indicateurs économiques classiques (ex : PIB), d'indicateurs sociaux (ex : indicateur de développement humain) et également d'indicateurs alternatifs (PIB vert, indicateur de progrès véritable, indicateur du bonheur, etc.). C'est la raison pour laquelle il convient de définir le développement par la pratique, afin de garder une dimension critique concernant l'entropie du système international d'aide au développement.

En effet, la véritable question est de savoir s'il faut produire toujours plus ou arriver un *optimum*, puisque la croissance – au sens de croissance verte, inclusive et durable – ne peut pas être un choix, mais est une nécessité. En somme, le développement est perçu comme une direction – une philosophie de l'histoire – plurielle, une continuité éparse dans l'histoire de l'humanité, une « cumulativité » où chaque étape se greffe sur la précédente, tel un processus irréversible (22). Par conséquent, le développe-

(19) Citation de Julius Nyerere (ancien Président de Tanzanie) in Défis du Sud, Rapport de la Commission Sud, Paris, Economica, 1990, pp. 10-11.

(20) Ibid., p. 11.

(21) Emile Durkheim, Les règles de la méthode sociologique (1895), Paris, PUF, 1983, pp. 32-37.

(22) Gilbert Rist, Le développement. Histoire d'une croyance occidentale, Paris, Presses de FNSP, 2007, pp. 29-54.

ment touche de nombreuses disciplines et il n'est pas rare de voir surgir l'écueil du « langage commun », d'autant plus que les analystes se partagent entre plusieurs conceptions du développement. L'évolution sémantique n'a pas accompagné les progrès de la recherche sur le paradigme du développement car, au-delà des querelles de doctrines, des anicroches découlant de la traduction, de la diversité grandissante des disciplines qui se préoccupent de l'étude du développement, et des dérives médiatiques, il y a un effort à faire dans la mesure où le « XXI^e siècle sera africain » (23).

Le pluralisme souhaité

Face à l'alpha (α) et l'omega (Ω) des approches relatives au développement, il en découle un choix que soutient la revue *Afrique durable 2030* : donner toute sa place à la pluridisciplinarité, à l'interdisciplinarité, voire même à la transdisciplinarité. En effet, seule la pluridisciplinarité permet de comprendre l'action en faveur du développement et de la mise en œuvre des ODD suite à leur adoption en prenant en compte à la fois la normativité et les faits, conformément à la neutralité axiologique requise. A l'origine, étant donné que le développement constitue un ensemble très complexe relevant de plusieurs disciplines, la pluridisciplinarité est nécessaire pour éviter les dérives caricaturales. En effet, une étude pluridisciplinaire est menée en suivant des étapes successives qui chacune envisage un même objet sous un angle disciplinaire singulier, qui est par la suite juxtaposé aux autres. Toutefois, pour porter l'analyse au niveau global, l'expert en développement se doit d'ajouter à un haut niveau d'expertise dans une discipline donnée, une formation pluridisciplinaire afin de comprendre le langage des autres disciplines appliquées au développement et de construire une grille de lecture au carrefour des connaissances relatives au développement. Dans cette perspective, au lieu de se satisfaire des points de vue disciplinaires successifs et parallèles, une approche interdisciplinaire intègre l'utilisation de plusieurs disciplines dans une perspective unique en les reliant de façon cohérente, c'est-à-dire en sélectionnant une discipline dite majeure pour analyser l'objet du développement et l'imprégner littéralement de disciplines secondaires sans chercher à les cloisonner (24). Au-delà de cette approche, la transdisciplinarité cherche quant à elle à faire totalement disparaître les frontières de différentes disciplines lorsqu'elle dissèque un objet d'étude dans le monde d'aujourd'hui. Ainsi, se pose le problème épistémologique et ontologique de la place du paradigme du développement qui se trouverait à la croisée des chemins entre diverses disciplines, ce qui permettrait alors d'appliquer une approche construite en utilisant les ressources des disciplines concernées pour organiser un savoir sans cesse plus grand, et d'enrichir ainsi une grille de lecture utilisable en pratique. A côté du dialogue entre disciplines qui œuvrent au développement et pour bénéficier d'une grille de lecture claire et évi-

(23) Elikia Mbokoo, « Un XXI^e siècle Africain ? » in Philippe Leymarie et Thierry Perret, *Les 100 Clés de l'Afrique*, Paris, Hachette, 2006, pp. 501-504.

(24) Olivier Corten, *Méthodologie du Droit international public*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2009, pp. 39-42.

dente, il faut s'appuyer à la fois sur le holisme (c'est-à-dire la dépendance des individus à l'égard d'un ensemble) et sur l'individualisme (où la société est le produit des individus qui la composent(25)). Il est indispensable également de pointer les aspects relatifs au « réel » concernant le développement, tout autant que la valeur symbolique de ce dernier ; c'est pourquoi, faire la part belle aussi bien au positivisme, où les faits sont comme des données objectives qui s'imposent à l'extérieur, qu'aux démarches constructivistes, où il s'agit de nourrir une réflexion passant d'un objet brut à un objet empreint de sens qui découle d'un travail de construction social du sens, est le fondement même d'une analyse pleine du développement qui ne cherche pas à occulter ou à mettre de côté des pans entiers sur sa recherche et sa pratique (26). Dans cette optique, l'apport des sciences sociales est indéniable, car celles-ci, comme toutes les sciences en mutation, reposent sur de nouveaux concepts qui sont toujours associés à de nouveaux outils, tels les 17 objectifs avec leurs cibles et indicateurs. Si le développement est en mutation, les outils pour l'analyser et même l'anticiper, doivent l'être également ; c'est ce que recherche Africa 21 à travers son analyse des ODD et de leur mise en œuvre (27).

Pratique et théorie : la force du think tank

Afrique durable 2030 ne souhaite pas partir d'une approche prétentieuse qui consisterait à chercher à faire de la science et à « théoriser », mais veut surtout ne pas être coupé du réel. En effet, réduire le développement à des idées et à des échanges est un risque fondamental. La théorie sans contact avec le réel se prive de la possibilité la plus simple de vérifier continuellement sa validité, quittant de la sorte la volonté d'être une approche scientifique pour n'être que le relai d'un simple discours, une narration de « comptoir ». *A contrario*, plus l'actualité en matière de développement est chargée, plus il est difficile de simplement se satisfaire d'une approche empirico-descriptive. Compiler les faits de la sphère internationale en matière de développement n'aboutit qu'à établir une encyclopédie humaine du développement, ce qui serait le symbole d'une éblouissante culture mais aussi d'une grande pauvreté en termes de transmission, puisqu'il n'y aurait aucun schéma de systématisation de la pensée pour définir un cadre de leçons apprises et à retenir. En ce sens, Africa 21 s'inscrit dans la difficulté du monde contemporain d'établir un équilibre harmonieux entre la connaissance des faits et la réflexion (28). Il faut demeurer modeste dans les objectifs de la création d'une revue telle qu'*Afrique durable 2030*, puisque celle-ci est amenée à raconter un développement sur le continent africain jusqu'en 2030 modéré dans les objectifs fixés, prudent dans les conclusions et rigoureux dans la méthode de faire pour obtenir du savoir, des savoir-faires

(25) Philippe Braud, *Sociologie politique*, Paris, LGDJ, 2010, pp. 23-30.

(26) *Ibid.*, pp. 41-54.

(27) Catherine Bréchnac, « Les sciences sociales en mutation », art. cit., pp. 7-12.

(28) Jean-François Guilhaudis, *Relations internationales contemporaines*, Paris, LexisNexis, 2010, pp. 18-20.

et surtout créer des savoir-être. Il ne s'agit pas d'établir une science du développement mais de fournir des apports utiles à tous, que ce soit dans la « Genève internationale » ou lors des réalisations concrètes de terrain ; c'est pourquoi Africa 21 souscrit pleinement aux approches quantitatives et qualitatives en matière d'analyse sans se borner à écarter l'une ou l'autre, dans l'espoir d'avoir une vision plus globale pour faire converger les approches « Nord-Sud ». Il est indéniable que l'enjeu concret est autant le « Pourquoi » que le « Comment » pour s'aventurer sur les chemins du développement d'ici 2030, car les démarches explicatives et compréhensives sont essentielles : il s'agit de savoir « comment les ODD peuvent être mis en œuvre », sans remettre en cause la problématique positiviste qui s'articule autour du « pourquoi », afin de fournir une explication empirique. Une démarche explicative, fondée sur le rationalisme des sciences de la nature, a pour objectif de fournir des explications similaires à celles des phénomènes naturels des sciences exactes, en mettant le doigt sur les causes objectives. *A contrario*, l'approche compréhensive influencée par l'historicisme et le relativisme remet en cause le rationalisme universaliste puisque les sciences sociales qui se consacrent au développement sont radicalement différentes des objets des sciences dites « dures » ; c'est pourquoi il ne s'agit que de chercher à comprendre l'activité sociale par interprétation (29). En somme, Africa 21 fait le choix de soutenir la philosophie de l'être et de l'existence qui touche tous les domaines de l'activité humaine (ontologie) du développement, tout en gardant un regard critique sur la façon dont sont abordées les questions relatives à la connaissance (épistémologie), afin de ne pas se laisser enivrer par le normativisme ambiant sans base méthodologique. C'est la raison pour laquelle le *premier numéro de cette revue ne pouvait être consacré qu'aux questions statistiques qui sont la base de toute réflexion sur les ODD, car sans base de données fiables, il n'y a ni début ni fin d'évaluation pour mesurer la progression du développement*, laissant l'individu emprisonné dans une normativité conceptuelle sans confrontation méthodologique avec la pratique.

* * *

A travers cette nouvelle revue, Africa 21 souhaite donc mettre en avant les acteurs du développement durable de l'Afrique, qu'ils soient sur le terrain ou au sein d'une institution internationale. Cette nouvelle revue se veut une interface entre praticiens et chercheurs du Sud et du Nord sur les enjeux, problèmes et solutions rencontrés dans la mise en œuvre des ODD en Afrique. Ainsi, Africa 21 aspire à travers ce projet, à participer à sa manière à la mise en œuvre des 17 ODD en Afrique en faisant connaître l'Agenda

(29) Dans les sciences dites dures, il y a la méthode empirico-inductive (i. observation, ii. généralisation inductive, iii. hypothèse, iv. tentative de vérification, v. approbation ou réfutation) et par opposition on trouve la démarche hypothético-déductive (partir d'un problème, proposer une solution, déduire de cette solution des propositions « tests », chercher la réfutation ou l'approbation par l'empirie, retenir l'explication ou pas en fonction de la pratique). Catherine Colliot-Thélène, « Expliquer/comprendre. Relecture d'une controverse », Espace-Temps, Vol. 84, N°1, 1er trimestre 2004, numéro spécial « L'opération épistémologique. Réfléchir les sciences sociales », pp. 6-23.

2030, comme l'ont souhaité les responsables onusiens dont le premier d'entre eux, le Secrétaire général Ban Ki-Moon, aussi bien aux acteurs (qui peuvent avoir une vision partielle ou très spécialisée et pointue de l'Agenda) qu'à un public plus large qui aura, et a déjà, son rôle à jouer dans sa mise en œuvre.

En somme, *Afrique Durable 2030* veut être une contribution conceptuelle, théorique et empirique. Elle est majoritairement qualitative, bien qu'elle puisse apparaître comme quantitative eu égard aux éléments pluridisciplinaires. L'approche se veut descriptive, analytique et normative. Il est question de dépeindre l'évolution de la mise en œuvre des ODD en Afrique francophone depuis leur adoption, et de s'interroger sur leur diffusion, le cadre juridique et la pratique la plus concrète, dans l'optique de mener une réflexion sur le changement paradigmatique du développement. Aussi, il convient de développer une revue dont la grille de lecture permet à la fois au sein des Etats, où agissent les ODD et à l'extérieur de ces derniers, de comprendre ce qui se produit au sein de la société internationale. Par pragmatisme, il s'agit d'avoir un traitement empirique de l'objet d'étude fondé sur la mise en œuvre effective des ODD et les analyses des politiques publiques en faveur du développement et ce jusqu'en 2030. En conséquence, *Afrique Durable 2030* concerne de nombreuses disciplines, et les analyses qui y sont développées seront réalisées à partir de divers documents, comprenant les sources primaires (ou de première main), produites notamment par les institutions internationales et par les Etats, ainsi que des sources secondaires, telles que des publications ou des études. *In fine*, le sujet de ce premier numéro, à savoir la question des données en Afrique dans le cadre de la mise en œuvre des ODD sur le terrain, s'inscrit dans un cadre international particulier, car : i) depuis le 1^{er} janvier, les ODD sont entrés en action ; ii) depuis fin mars 2016, la Commission des Statistiques de l'ONU a validé une première série d'indicateurs pour le suivi et évaluation de l'Agenda 2030 ; iii) en juillet 2016, doit se tenir le Forum politique de haut niveau qui devra être le lieu des premiers examens périodiques d'Etats sur la mise en œuvre des ODD.

En conséquence, aborder la question des données dans le premier numéro de la revue *Afrique durable 2030*, est totalement pertinent.

ODD et données de l'aide: la révolution en quête de révolutionnaires

Par Robert Bourgoing

En mars 2013, le Groupe mandaté par le Secrétaire général des Nations-Unies pour préparer l'après-2015 (1) appelait à une « révolution des données » de l'aide (2). « Les initiatives de développement ont trop souvent été entravées par l'absence des données les plus fondamentales portant sur les conditions économiques et sociales dans lesquelles vivent les populations... Un renforcement du suivi et de l'évaluation à tous les niveaux et pour tous les processus du développement (de la planification à la mise en œuvre) aidera à guider les prises de décision, à revoir les priorités et à obtenir une reddition des comptes. (...) Ce n'est pas simplement l'affaire des gouvernements. Les agences internationales, les organisations de la société civile et le secteur privé devraient être impliqués » (3).

La révolution des données est définie comme l'explosion du volume de données et de la vitesse à laquelle elles sont produites mais aussi du nombre de producteurs, de leur diffusion et de tout ce qu'elles décrivent et mesurent. Elle est attisée par les nouvelles technologies, les médias sociaux, l'Internet mobile et la multiplication d'initiatives citoyennes (4).

Cette profonde évolution est essentielle à la réalisation des Objectifs de développement durable. En effet, structurés autour de 17 grands objectifs assortis de 169 cibles, les ODD s'inscrivent dans un contexte d'une complexité sans précédent car ils recouvrent des secteurs d'activités de plus en plus interdépendants et nécessitent la collaboration étroite d'un nombre croissant d'acteurs qui manquent notoirement de coordination (5), comme l'illustrent les crises humanitaires récentes (6).

Jusqu'à présent, l'immense majorité des programmes de transparence de l'aide internationale, conçus dans les capitales du Nord et portés par des informaticiens, statisticiens et techniciens, se concentre sur la création de données et le développement d'outils pour les gérer et les visualiser. Très peu s'intéressent

(1) Independent Expert Advisory Group on a Data Revolution for Sustainable Development (IEAGDRSD), <http://www.undatarevolution.org/data-revolution/>

(2) L'aide est ici entendue au sens de l'aide au développement et l'aide humanitaire.

(3) Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015, Pour un nouveau partenariat mondial : vers l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable, p. 27, http://www.un.org/fr/sg/beyond2015_report.pdf

(4) Elizabeth Stuart, Emma Samman, William Avis et Tom Berliner, The data revolution: finding the missing millions, ODI, avril 2015, p. 8, <http://www.odi.org/publications/9476-data-revolution-finding-missing-millions>

(5) Les Agences des Nations-unies sont réparties par secteurs associés soit aux opérations d'urgences humanitaires (OCHA) ou aux programmes de développement (PNUD). Le cloisonnement du travail se manifeste aussi dans la gestion séparée d'activités pourtant interdépendantes, comme dans les domaines de la santé et du bien-être des enfants, de la nutrition et de l'agriculture.

(6) Disaster Accountability Project, A Critical Look At Donation Transparency & Effectiveness After The Nepal Earthquakes, juin 2015, <http://disasteraccountability.org/nepalreport-june2015/>

aux ressources humaines nécessaires pour utiliser ces outils et interpréter ces données.

Or, l'expérience des dernières années démontre qu'il n'y a pas de lien direct entre la publication de données sur Internet et l'efficacité de l'aide (7). Pour y parvenir, plusieurs conditions doivent être remplies, la première étant que, comme toute révolution, celle qu'on attend des données doit être portée par des « révolutionnaires », des individus ayant la capacité de chercher, vérifier et comparer des masses d'informations pour en tirer du sens, ainsi que les compétences pour les utiliser afin de susciter le changement dans des contextes peu ouverts à la critique et la parole citoyenne.

Ces hommes et ces femmes ont des profils et des besoins très variés. Certains mettent en œuvre les programmes : travailleurs de l'aide, fonctionnaires, employés d'ONG, d'agences internationales, etc. D'autres, qualifiés d'« infomédiaires » (intermédiaires de l'information), contribuent, à différents niveaux, à responsabiliser les donateurs et bénéficiaires par leurs campagnes, reportages, études et analyses : représentants de la société civile, journalistes, chercheurs et organismes de surveillance indépendants.

Dans tous les cas, le développement de leurs compétences est la clé du succès de la révolution des données qui est également une formidable occasion d'inclure différents secteurs de la société dans l'appropriation et l'accomplissement des ODD.

Les enseignements de la révolution numérique

Une idée largement répandue dans les projets relatifs à la transparence de l'aide consiste à penser qu'il suffit de produire des données ouvertement accessibles pour que des individus s'en emparent et que des changements positifs surviennent (8). On sait encore très peu de choses sur l'effet concret de la publication de ces données mais la réalité est sans doute bien plus complexe. Pour entrevoir les contours d'un monde où celles-ci seraient suffisantes, en quantité et en qualité, il peut être utile d'observer l'impact d'une autre révolution : la révolution numérique.

Depuis plus de vingt ans, la révolution numérique produit une quantité phénoménale de données diverses sur l'aide au développement et l'aide humanitaire. Par le biais d'innombrables sites web, d'une multitude de bases de données et des médias sociaux, des masses considérables d'informations sont librement dis-

(7) Robert Bourgoing, Does Transparency = Accountability = Effectiveness? Not so sure..., article sur la thèse de doctorat Aid without Accountability de Till Bruckner, Université de Bristol, 2011. <http://www.bourgoing.com/2014/04/does-aid-transparency-accountability-effectiveness-not-so-sure/>

(8) Duncan Edwards, The revolution will NOT be in Open Data, Institute of Development Studies, 21 octobre 2013, <http://blog.okfn.org/2013/10/21/the-revolution-will-not-be-in-open-data/>

ponibles sur Internet. Or, il suffit d'un coup d'œil sur la couverture médiatique de l'aide pour constater que ce déluge d'informations trouve encore peu d'utilisateurs (9).

Plusieurs facteurs sont évoqués pour l'expliquer :

- Dans nombre de pays récipiendaires, on accède à l'information par les circuits traditionnels comme la radio et les journaux. L'accès à Internet reste principalement limité aux villes, dans le cadre du travail et des cybercafés.
- La qualité et l'utilité des données publiées posent problème. Par exemple, selon l'évaluation d'un projet pilote de l'agence américaine de développement USAID en Zambie, au Ghana et au Bangladesh, il existe une réelle demande des citoyens pour ce qui permettrait de mesurer de manière détaillée les activités de projets qui concernent leur vie et leur communauté (10). Mais la piste des financements internationaux s'arrête généralement à l'entrée des pays récipiendaires. L'information, quand elle est disponible, porte sur la définition des programmes et leur évaluation finale, mais rarement leur mise en œuvre (11) alors qu'à ce stade, il serait encore possible d'ajuster le tir pour accroître leur efficacité.
- Parmi les pays et les organisations qui semblent montrer la voie, certains déplorent ce qu'ils considèrent être une transparence de façade concernant des données soigneusement triées, qui ne permettent pas de retracer au niveau local qui a reçu combien, pour faire quoi et avec quels résultats (12). « *Dans les pays en développement où des portails de données ouvertes ont été inaugurés en fanfare, comme au Kenya et plus récemment au Burkina Faso, les programmeurs, journalistes ou les citoyens en font peu usage* », note une étude sur l'impact de la publication de ces données (13). « *Quelques jeux de données sont apparemment ajoutés de manière aléatoire. Ils sont rapidement dépassés et l'inertie s'installe.* » L'auteur avance l'hypothèse que ces gestes d'ouverture apparente ne sont pas suivis d'engagements parce qu'ils ne correspondent pas à une réelle volonté politique et ne sont pas conçus pour répondre à une demande et à des besoins concrets. Au Kenya, pays considéré comme un modèle en Afrique subsaharienne pour sa mise à disposition de données gou-

(9) Robert Bourgoing, The Global Fund Should Take Transparency to Another Level, Global Fund Observer, Aidspan, 18 avril 2013, http://www.aidspace.org/gfo_article/global-fund-should-take-transparency-another-level

(10) USAID, Aid Transparency Country Pilot Assessment, mai 2015, <https://www.usaid.gov/transparency/country-pilot-assessment>

(11) Jeffrey Gutman et Claire Horton, Accessibility and effectiveness of donor disclosure policies – When disclosure clouds transparency, Global Economy and Development at Brookings, mai 2015, <http://www.brookings.edu/research/papers/2015/05/accessibility-effectiveness-donor-disclosure-policies-gutman-horton>

(12) Angela Kageni et Steve Kenei, An open Global Fund means closing the implementer-level data gap at country level, Aidspan, 15 avril 2015, http://www.aidspace.org/gfo_article/open-global-fund-means-closing-implementer-level-data-gap-country-level

(13) Jonathan Stoneman, Does Open Data Need Journalism?, Reuters Institute for the Study of Journalism, Université d'Oxford, septembre 2015, <http://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/publication/does-open-data-need-journalism>

vernementales sur Internet (14), toutes les enquêtes réalisées par des participants à une formation au data journalisme n'ont pu être réalisées qu'à la suite du dépôt de requêtes en vertu de la Loi sur la liberté d'accès à l'information (15).

- Quant aux données de l'aide, elles sont généralement produites dans des formats propriétaires qui ne permettent pas de les comparer et de les entremêler avec d'autres jeux de données. Pour y remédier, la communauté internationale a créé l'Initiative Internationale de Transparence de l'Aide (IATI en anglais (16)) afin de créer un format commun qui permette à tous de publier, sur une base volontaire, des données détaillées, fiables, actualisées et accessibles sur leurs financements actuels et prévisionnels. Mais dans son classement 2016 de la transparence de l'aide (17), plus de cinq ans après qu'ils se soient engagés à donner accès à leurs données au format de l'IATI, la campagne *Publish What You Fund* révèle que seuls dix des principaux bailleurs de fonds ont atteint cet objectif, (18) et l'IATI reconnaît que de son côté, elle n'a pour l'instant pas eu d'impact vérifiable sur la vie des destinataires de l'aide (19). Toute une série de raisons sont évoquées pour justifier les retards de mise en conformité avec l'IATI, telles que les difficultés et coûts liés à la production et la mise à jour des données (20). Autre facteur que peu avoueront : la crainte que des données librement accessibles exposent des dysfonctionnements est sans doute un puissant frein à leur publication (21).

A l'école des révolutionnaires

Aujourd'hui, rares sont ceux qui maîtrisent les techniques pour chercher, vérifier, comparer, analyser et visualiser les données de l'aide. Dans les médias africains, le manque de formation est manifeste. L'aide au développement et l'aide humanitaire restent traitées dans l'ensemble de manière anecdotique et réactive, faisant suite à des communiqués ou conférences de presse, des séminaires, ou faisant écho à des allégations de corruption. Le constat est le même du côté de la société civile. Le travail d'enquête et les

(14) Voir http://opendatabarometer.org/data-explorer/?_year=2015&indicator=ODB&lang=en®ion=:AF

(15) Cf note 14.

(16) Des documents de référence sont disponibles en français à cette adresse : <http://www.aidtransparency.net/governance/steering-committee/steering-committee-documents>.

(17) Publish What You Fund, Aid Transparency Index 2016, <http://www.publishwhatyoufund.org/updates/news/2016-aid-transparency-index-out-now/>

(18) La France fait figure de mauvais élève dans l'Indice de la transparence de l'aide, tout juste au-dessus de la Chine : <http://ati.publishwhatyoufund.org/la-france-ne-respecte-pas-ses-engagements-en-matiere-de-transparence-de-laide/>

(19) Helen Castell, Is IATI benefiting anyone yet?, Devex, 3 décembre 2015, <https://www.devex.com/news/is-iati-benefiting-anyone-yet-87191>

(20) A ce sujet, voir aussi: Laurenellen McCann, Reasons (Not) to Release Data, Sunlight Foundation, 5 septembre 2013, <http://sunlightfoundation.com/blog/2013/09/05/reasons-not-to-release-data/>

(21) Robert Bourgoing, Disclosing Funding Data to the Media: Why Shoot Yourself in the Foot?, Transparify, 24 avril 2014 <http://www.transparify.org/blog/2014/4/23/disclosing-funding-data-to-the-media-why-shoot-yourself-in-the-foot> Du même auteur: The Global Fund and the fears of transparency, Aidspan, 4 mars 2014 http://www.aidspan.org/gfo_article/global-fund-and-fears-transparency

campagnes qui s'appuient véritablement sur Internet restent l'exception.

Depuis quelques années, une nouvelle offre de formations et d'événements au vocabulaire high-tech a fleuri dans le sillage du mouvement pour l'ouverture des données (22) : *data journalisme*, *crowdsourcing* (utilisation des médias sociaux pour recueillir des faits), *bootcamps* (formations accélérées à l'utilisation de données), *hackathons médias* (réunions de développeurs et journalistes pour créer des prototypes de sites internet et d'applications mobiles), *scrapathons* (compétitions de collecte de données), *data visualisation* (infographie des données), *drone journalisme*, etc. Ces programmes, portés par des ONG internationales (23) et quelques initiatives francophones (24), s'attachent à développer des compétences locales parmi les journalistes et, dans une moindre mesure, la société civile, pour l'analyse de données.

Chez les responsables, l'enthousiasme initial fait place à la prise de conscience que bon nombre de ces initiatives ne sont pas adaptées au contexte des pays récipiendaires de l'aide (25). Si elles sont appréciées par les participants, leur approche centrée sur la technique néglige le fait que les meilleurs outils informatiques ne suffisent pas à interpréter des données. Il faut pouvoir les replacer dans leur contexte, maîtriser le jargon technique qui les entoure, comprendre le fonctionnement interne des organisations, connaître les rôles et responsabilités des différents partenaires. L'information extraite des données, souvent indigeste, doit encore être communiquée dans une langue accessible à un public profane. Aussi, la logique économique des médias laisse peu de temps et d'espace à l'enquête et l'analyse critique. Contrairement aux journalistes occidentaux qui baignent dans une surabondance d'informations, se spécialiser dans le traitement de données semble présenter moins d'intérêt en Afrique, et l'impact de ces initiatives reste pour l'instant imperceptible.

Les clés du changement

Au-delà des compétences techniques pour accéder à l'information et l'analyser, la capacité à l'utiliser et à influencer les processus de décision reste la grande difficulté. Dans des pays sans tradition démocratique,

(22) Les données ouvertes ('open data') sont des données qui peuvent être librement utilisées, réutilisées et redistribuées par quiconque, sujettes à une exigence d'attribution.

(23) Comme Internews, www.internews.org, et l'International Center for Journalists (ICFJ), www.icfj.org

(24) Un MOOC gratuit (<http://afriqueinnovation.speech.me>) a été réalisé en 2015-2016 par Rue89 et plusieurs partenaires pour le compte de CFI, l'agence française de coopération médias, et l'ONG Code for Africa : <http://www.cfi.fr/fr/projet/afrique-innovation>.

(25) Bill Ristow, Journalism Training in the Digital Era – Views from the field, Center for International Media Assistance, National Endowment for Democracy, 6 août 2014, http://www.cima.ned.org/publication/journalism_training_in_the_digital_era_views_from_the_field/

demander aux puissants de rendre des comptes sur leur gestion des programmes de développement est un véritable défi et un pari souvent risqué.

Selon Rakesh Rajani, ex-directeur de Twaweza, une ONG active en Afrique de l'Est, la plupart des initiatives pour responsabiliser les donateurs et bénéficiaires peinent à produire des résultats parce qu'elles se focalisent trop sur la technique et pas assez sur l'humain. « Les mêmes questions se posent toujours : « Qui suis-je pour demander des comptes ? Cela sera-t-il utilisé contre moi ? Est-ce que ça en vaut la peine ? » (...) Le simple fait que de nouvelles données soient disponibles n'y change rien. Si un gouvernement n'était pas réceptif au feedback, la technologie et les données ne vont pas soudainement le rendre redevable envers ses citoyens. » (26)

Un secteur de la recherche s'intéresse depuis peu à la participation des citoyens dans la résolution des problèmes liés à la prestation de services et au renforcement des institutions publiques. Le Partenariat mondial pour la responsabilité sociale (GPSA (27)), une coalition portée par la Banque mondiale, produit des travaux de recherche qui visent à conceptualiser ce champ d'activités très varié, mouvant et peu documenté (28). Il en ressort que l'on sait très peu de choses sur l'impact réel que les initiatives qui entourent la révolution des données pourront produire (29). « Ces différentes actions reposent sur le principe selon lequel «savoir, c'est pouvoir» — la transparence va forcément avoir un effet de levier sur la redevabilité. Pourtant, des théories du changement largement acceptées et intéressantes (...) semblent avoir une base empirique discontinue. À cet égard, praticiens du domaine et analystes des politiques publiques posent de plus en plus la question de savoir «qu'est-ce qui fonctionne ?» — à laquelle il n'existe pas encore de réponse probante. » (30)

En 2015, les ministres de 54 pays africains se sont réunis pour approuver le Consensus sur les données en Afrique, (31) une feuille de route pour la révolution des données. A la suite de cette rencontre, qui a eu lieu en marge de la Conférence internationale sur le financement du développement à Addis Abeba, des représentants des gouvernements, du monde des affaires, de la société civile et d'organisations inter-

(26) Cf note 4, The data revolution: finding the missing millions, p. 39.

(27) <http://www.thegpsa.org/> Pour des informations en français: <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/EXTTOPICSFRENCH/EXTCSOFRENCH/0,,contentMDK:23094571~pagePK:220503~piPK:220476~theSitePK:1153825,00.html>

(28) Hélène Grandvoinet, Ouvrir la boîte noire : facteurs contextuels de la responsabilisation sociale, Banque mondiale, septembre 2015, <http://gpsaknowledge.org/events/gpsa-webinar-frenchouvrir-la-boite-noire-facteurs-contextuels-de-la-responsabilisation-sociale/>

(29) Voir à ce sujet les travaux de recherche effectués en Afrique (Sierra Leone, Nigeria, Ouganda, Kenya, Afrique du sud), en Asie et en Amérique latine : Tim Davies, Exploring the Emerging Impacts of Open Data in Developing Countries, Open Data Research Network, 2014, <http://www.opendataresearch.org/emergingimpacts>

(30) Jonathan Fox, Responsabilisation sociale: Que nous disent vraiment les données?, School of International Service, American University, 2014, <http://gpsaknowledge.org/wp-content/uploads/2015/05/Responsabilisation-Sociale-Que-Nous-Disent-Vraiment-les-Donnees-Documents-Document-de-Travail-1-du-GPSA.pdf>

(31) http://www.uneca.org/sites/default/files/PageAttachments/final_adc_-_french_1.pdf

nationales se sont positionnés en annonçant leurs contributions d'ici à 2030 (32).

La vaste majorité de ces engagements concerne la production de données, d'outils et de plateformes en ligne, de systèmes informatiques, et la gouvernance. Seule une poignée vise à former les utilisateurs des données des ODD dans quelques pays laboratoires. Parmi ceux-ci, un projet-pilote d'accompagnement des organisations de la société civile (Kenya, Tanzanie, Argentine et Népal) pour produire et utiliser des données générées par des citoyens (33), un programme mondial d'éducation pour l'apprentissage des données au 21^e siècle (34), un site de sensibilisation à l'utilisation des données de l'aide par des citoyens (35), un projet-pilote de formation des jeunes (Tanzanie, Ghana, Népal) aux données du développement (36), et un partenariat mondial pour les données du développement durable (37) qui vise notamment à investir dans le renforcement des capacités.

L'horizon 2030

Les données de l'aide n'ont aucune valeur par elles-mêmes, de même que l'information et la connaissance qui en découlent, si elles ne sont pas utilisées. Pour essentielles qu'elles soient à la réalisation des ODD, elles ne sont qu'un moyen et non une fin en soi. Leur véritable force de changement réside dans la mobilisation d'une multitude d'individus capables d'en tirer profit et de les utiliser.

Ces hommes et ces femmes sont au cœur de la révolution des données. Leurs niveaux de compétences techniques et leurs centres d'intérêt varient considérablement, du militant qui prépare une campagne de sensibilisation pour un groupe marginalisé, à la journaliste qui enquête sur l'utilisation de l'aide humanitaire suite à une catastrophe naturelle, en passant par l'employé d'ONG qui rédige un rapport de suivi et évaluation, le chercheur qui réalise une étude comparative ou la représentante communautaire qui suit l'utilisation du financement d'un programme local.

Jusqu'à présent, peu d'importance a été accordée à l'écoute de leurs besoins, sans doute plus fondamentaux qu'on ne l'assume. Ils incluent la nécessité d'acquérir les bases d'une culture numérique pour naviguer de manière ciblée et critique dans la profusion d'information en ligne, ainsi que des méthodes de re-

(32) Global Partnership for Sustainable Development, Data Commitments, juillet 2015 <http://www.data4sdgs.org/data-commitments/>

(33) Programme DataShift de CIVICUS, l'Alliance Mondiale pour la Participation Citoyenne: <http://civicus.org/thedatashift/>

(34) Une initiative de Data-Pop Alliance, <http://datapopalliance.org/>, et PARIS21 (PARTnership In Statistics for development in the 21st century), <http://www.paris21.org/fr>.

(35) <https://www.one.org/international/follow-the-money/>

(36) <http://restlessdevelopment.org/big-idea-pilot>

(37) Global Partnership for Sustainable Development, <http://www.data4sdgs.org/>

cherche, d'analyse des données et de vérification des sources. Autre besoin fondamental: développer des compétences de plaidoyer pour susciter le changement dans le domaine de l'aide en tenant compte du contexte local et des risques, un champ d'action encore presque vierge (38).

« C'est l'action humaine qui fait toute la différence », souligne un spécialiste du domaine. « L'accent mis sur la technologie et la transparence détourne l'attention de ce qui pousse véritablement les gens à rendre des comptes : la psychologie humaine, la motivation et les relations de pouvoir. (39)» Pour faciliter leur financement et augmenter leurs chances de succès, il faut des initiatives qui dépassent les rapports conflictuels et encouragent la coopération plutôt que la confrontation entre les acteurs de l'aide et ceux et celles dont le rôle est d'exercer une surveillance critique de leur travail (40).

Les contextes dans lesquels vivent et travaillent les infomédiaires de l'aide sont extrêmement variés. A l'échelle des ODD, leur formation nécessite un ensemble d'initiatives ambitieuses, ciblées et complémentaires qui tiennent compte des réalités locales (41). Il pourrait être tentant de justifier l'inaction et de repousser cet immense chantier à plus tard, quand nous baignerons dans un océan de données fiables, faciles d'accès et complètes. Mais la révolution numérique nous enseigne que ce monde hypothétique ne suffirait pas, à lui seul, à ce qu'elles soient utilisées. Pour paver la voie vers l'accomplissement des Objectifs de développement durable, il faut investir sans attendre dans la formation.

Les apprentissages formels, dans des salles de classe, peuvent convenir à certains spécialistes (statisticiens, fonctionnaires, etc.) mais ils sont coûteux et demandent un investissement de temps qui ne convient pas au plus grand nombre. Les ateliers de formations étalés sur quelques jours, voire quelques semaines, peuvent être d'excellentes opportunités de réseautage et de perfectionnement individuel. Mais à moins d'être conçus autour d'objectifs réalistes pour de petits groupes homogènes, ils n'ont pas encore fait la preuve de leur impact pour améliorer l'efficacité des programmes d'aide.

Les MOOC (formations en ligne ouvertes à tous) offrent de formidables avantages pour atteindre un public dispersé dans l'espace et les fuseaux horaires. Malgré leur gratuité et la qualité des contenus offerts, ils sont souvent structurés comme des enseignements qui requièrent un engagement personnel que peu d'inscrits semblent prêts à offrir.

(38) A ce sujet, voir le compte-rendu d'une expérience menée auprès de travailleuses du sexe au Cambodge: Dirk Slater, 'What we've learned from sex workers - Or 'how to work with marginalised communities on using data and technology in advocacy'', FabRiders, 28 avril 2015, <http://www.fabriders.net/potatoes/>

(39) What are the limits of transparency and technology? From three gurus of the openness movement (Eigen, Rajani, McGee), 7 avril 2014, <http://oxfamblogs.org/fp2p/what-are-the-limits-of-transparency-and-technology-the-thoughts-of-three-gurus-of-the-openness-movement/>

(40) Robert Bourgoing, Watchdogs or Critical Friends?, The First Tranche, AidData, 10 décembre 2013, <http://aiddata.org/blog/watchdogs-or-critical-friends>

(41) Voir Bill Anderson, Adventures in the Data Revolution: Collecting Ugandan Data, Development Initiatives, 26 février 2015. <https://marketsforgood.org/adventures-in-the-data-revolution-getting-to-grips-with-data-in-uganda/>

Pour tous ceux et celles qui disposent de peu de temps et n'aspirent pas à devenir des spécialistes de la recherche et du traitement des données, Internet et les médias sociaux ouvrent de nombreuses possibilités de formation innovantes fondées sur la demande, telles que la mise en relation de spécialistes des données de l'aide avec des journalistes, militants et chercheurs. AidInfoPlus.org, le service gratuit d'assistance en ligne que nous avons fondé, en est un exemple (42).

Les rêves de transparence de l'aide laissent apparaître des fissures (43) qu'il est urgent de colmater en investissant dans la formation, tout en maintenant en parallèle les nombreux efforts techniques déjà en cours. Pour mesurer les besoins en rapport avec les ODD, coordonner les interventions, favoriser un débat ouvert sur l'utilisation de l'aide et évaluer son impact, la communauté internationale doit donner la priorité au renforcement des capacités de ces hommes et de ces femmes sans que la révolution des données risque de n'être qu'un joli slogan.

(42) <http://AidInfoPlus.org> (description en français : http://aidinfoplus.org/description_fr.pdf)

(43) Thomas Carothers et Saskia Brechenmacher, "Accountability, Transparency, Participation and Inclusion : A New Development Consensus?", Carnegie Endowment for International Peace, octobre 2014 <http://carnegieendowment.org/2014/10/20/accountability-transparency-participation-and-inclusion-new-development-consensus>

Droit à l'information et transparence de l'aide : l'importance des données ouvertes

Par Elise Dufief

2015 fut une année importante car elle a marqué notamment la fin des objectifs du millénaire et a ouvert de nouvelles perspectives pour les années à venir grâce aux objectifs de développement durables et à l'Agenda 2030. Mais afin de s'assurer que tous les acteurs concernés vont contribuer à leur réalisation en temps et en heure, une attention croissante est désormais portée à la mise en œuvre et au suivi de ces différents objectifs à travers la mise en place d'indicateurs et la publication de données sur le développement. Les Nations Unies ont ainsi identifié 17 objectifs du développement durables et 169 cibles, parmi lesquels se trouve le droit à l'information et à la publication de données détaillées (objectifs 16 et 17). La place de l'Afrique dans cet agenda reste primordiale au vu non seulement des besoins en matière d'aide au développement, mais également au vu des opportunités qui s'ouvrent sur le continent et du rôle accru que ses acteurs jouent sur les scènes internationales, régionales et nationales.

Cet article se propose donc de revenir sur la place faite à l'importance des données en matière de développement et du niveau de transparence de l'aide. Les acteurs du développement ont affiché et renouvelé leurs ambitions : dans un contexte où les modes et modalités de financement de l'aide au développement se diversifient, où les acteurs sont toujours plus nombreux, l'accès à l'information et les initiatives de transparence tels que définis dans les objectifs du développement durable vont s'avérer cruciaux pour tous les acteurs concernés, afin de pouvoir s'assurer que les fonds sont dispensés là où les besoins sont les plus importants. Mais que sait-on véritablement des activités de coopération et de développement mises en place par les grands bailleurs de fond ? En effet, les mécanismes existants tels que les statistiques publiées sur le site de l'OCDE (1) après un délai de deux ans, ou bien les informations publiées de façon disparate sur divers sites gouvernementaux, ne permettent pas d'avoir une image complète et précise des activités de développement, ce qui représente un obstacle majeur à la mise en place de réponses adéquates surtout en période de crise. Depuis l'accord de Busan, l'accent mis sur un standard de publication commun et des données ouvertes (c'est-à-dire réutilisables par chacun sans restriction) se proposait de remédier à ces manquements et les outils donnant plus de transparence à l'aide au développement à travers la publication des données ouvertes, détaillées, comparables et publiées en temps et en heure ont été mis en place. Mais trop peu d'efforts sont fournis pour tenir les engagements pris au niveau international. Les acteurs du développement, que ce soit les gouvernements, la société civile ou les citoyens, n'ont donc qu'une vision partielle des informations liées aux activités de développement, comme le démontrera cet article.

(1) <http://www.oecd.org/fr/cad/financement-developpement-durable/lesstatistiquesdufinancementdudeveloppement/>

La première partie revient sur les engagements pris par les acteurs principaux du développement au niveau international et sur la place croissante qui est accordée à la publication des données sur le développement dans ces accords. La seconde partie établit un état des lieux sur les données publiées par les principaux bailleurs multilatéraux et bilatéraux, sur la base des données collectées dans le cadre de l'Index sur la transparence de l'aide (2). La dernière partie analyse en particulier le cas d'étude de la Banque Africaine de Développement et de son potentiel à mobiliser les acteurs africains sur ce terrain afin d'assurer l'utilisation des données pour remplir les objectifs affichés dans l'Agenda 2030.

L'importance croissante des données sur le développement dans l'agenda mondial

Des ambitions affichées

Depuis l'adoption des OMD en 2000, une série d'accords internationaux ont suivi, faisant des données et de la transparence autour des activités de développement, des questions centrales de cet agenda pour le développement durable et le suivi de la réalisation de ces objectifs.

Par exemple au niveau international, la Déclaration de Paris en 2005 a mis l'accent sur l'efficacité de l'aide (3), suivi de l'Agenda pour l'Action d'Accra en 2008 (4) pour finalement culminer en 2011 lors du partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement. En 2011, les signataires se sont engagés à « appliquer un standard commun et ouvert pour la publication par voie électronique en temps voulu, d'informations détaillées et prévisionnelles sur les ressources apportées par la coopération pour le développement, prenant en compte l'activité de notification statistique du CAD de l'OCDE et des efforts complémentaires de l'Initiative Internationale pour la Transparence de l'Aide (IITA) et des autres efforts en ce sens ». Ce standard doit répondre aux besoins d'information des pays en développement et des acteurs non étatiques, en cohérence avec les besoins nationaux. « Nous nous entendrons sur cette norme et publierons nos calendriers de mise en œuvre respectifs d'ici à décembre 2012, dans l'optique de son application complète d'ici à décembre 2015 » (5).

(2) Les résultats de cet indice annuel ainsi que les données utilisées pour sa compilation sont disponibles sur le site internet suivant: <http://ati.publishwhatyoufund.org/>

(3) Déclaration de Paris, 2011, <https://www.oecd.org/fr/cad/efficacite/34579826.pdf>

(4) Agenda pour l'Action, 2008, <http://www.oecd.org/fr/developpement/efficacite/declarationdeparissurlefficacitedelaide.htm>

(5) Busan Partnership Agreement, article 23c, fourth High Level Forum on Aid Effectiveness, 2011.

Bien que les statistiques fournies par l'OCDE restent des références pour les budgets de l'aide au développement, celles-ci sont centrées sur un groupe spécifique d'acteurs dits traditionnels qui ne reflète pas forcément l'évolution de ce domaine et l'implication grandissante d'acteurs dits non traditionnels tels que les Emirats Arabes Unis par exemple. De plus, les statistiques sont publiées deux ans après leur collecte : ainsi en 2016, les chiffres publiés sur l'aide au développement sont ceux de 2014. Enfin, étant limitées à la production de statistiques historiques, les données sur les projets ou programmes de développement sont très limitées et/ou incomplètes. L'IITA créée en 2008 répond donc de manière plus directe aux besoins exprimés en matière de transparence dans le domaine de la coopération et du développement, permettant la concrétisation des principes affichés à Busan. L'IITA est une initiative volontaire et multipartite qui s'efforce de rendre la coopération pour le développement plus transparente, et donc d'améliorer son efficacité pour lutter contre la pauvreté (6). Elle propose à travers son registre, un standard de publication ouvert pour la mise à disposition électronique de l'information en temps voulu, complète, détaillée et prévisionnelle sur les ressources fournies par la coopération au développement. Cet outil à la fois politique (car regroupant tous les acteurs du développement) et technique (conséquence de la création d'un standard commun et ouvert de publication des données) a été élaboré en étroite consultation avec les principaux utilisateurs des données sur la coopération pour le développement dans les pays en développement afin d'assurer sa pertinence et son utilité pour différents usagers. Elle dépasse notamment la simple publication de statistiques pour inclure des documents tels que les évaluations, les stratégies pays, etc. Depuis 2011, date de la mise en place du standard de publication, le registre a vu le nombre de ses publieurs croître de façon importante. Il compte désormais plus de 400 publieurs, mélangeant à la fois les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, les organisations non gouvernementales et les banques de développement. Onze pays africains sont désormais membre de l'Assemblée : Benin, Burkina Faso, Burundi, république du Congo, Ghana, Liberia, Madagascar, Nigeria, Rwanda, Sierra Leone, Tanzanie (7).

En 2013, les Nations unies ont également appelé à une « révolution des données dans le développement » (8). En juillet 2015 avec *l'Agenda d'Action d'Addis Abeba*, l'importance des données désagrégées a été à nouveau soulignée. Ainsi, les paragraphes 125 à 127 précisent que « les données détaillées de haute qualité sont essentielles pour faciliter la prise de décision(s) intelligentes et transparentes, pour

(6) Des informations supplémentaires sur le standard de publication ainsi que sur les organisations qui mettent leurs données à disposition sur ce registre sont disponibles sur le site internet <http://www.iatiregistry.org/>. Le standard de publication permet notamment la publication de données sur l'organisation elle-même (tels que le budget total, budgets prévisionnels, les stratégies -pays, les audits ou encore la stratégie pluriannuelle) mais également des données détaillées sur les projets de développement individuels menés par cette même organisations. Les objectifs du projet, les évaluations, les coordonnées géographiques ou encore les contrats liés à cette activités peuvent être publiés dans ce format et sont accessibles et réutilisables par tous.

(7) <http://www.aidtransparency.net/governance/members-assembly>

(8) <https://sustainabledevelopment.un.org/?menu=1300>

soutenir l'agenda post-2015 et sa mise en œuvre » (9). Le paragraphe 126 poursuit : « Nous chercherons à accroître et à utiliser des données de haute qualité, fiables et actuelles, ventilées par sexe, âge, zone géographique, niveau de revenu, race, ethnie, statut migratoire, type de handicap et autres caractéristiques pertinentes d'un contexte national », tandis que le paragraphe 127 met clairement l'accent sur le lien entre données de haute qualité et transparence : « Nous estimons qu'une plus grande transparence est essentielle et qu'elle peut être assurée si des informations complètes et prospectives sont publiées sur les activités de développement, selon qu'il conviendra, dans un format électronique commun ouvert. L'accès à des données et statistiques fiables aide les gouvernements à prendre des décisions en toute connaissance de cause, permet à tous les acteurs de suivre les progrès, de comprendre les avantages et les inconvénients, et favorise un climat de responsabilité mutuelle. Nous tirerons des enseignements des initiatives existantes en matière de transparence et des normes de données ouvertes en vigueur, et prenons note de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide. » (10) Cette révolution des données a également été affirmée en 2015 à Addis Abeba pour le continent africain avec la mise en place de l'Africa Data Consensus (11).

Enfin, en 2015, l'accès à l'information et aux données a été officiellement reconnu dans le cadre des objectifs de développement durables comme conditions essentielles de la mise en œuvre et du suivi de ces objectifs. En particulier, l'objectif 17 précise qu'il faut « d'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes... » (12).

Des responsabilités partagées

Les résultats des OMD et la mise en place des nouveaux Objectifs de développement durables ont souligné que désormais la responsabilité est partagée dans la mise en œuvre et le suivi de ces objectifs. Le programme de développement durable des Nations Unies renforce ce point : contrairement aux objectifs du millénaire qui se concentraient exclusivement sur les pays bénéficiaires de l'aide au développement, les ODD sont désormais réellement mondiaux et s'appliquent ainsi à tous les pays. Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de ces objectifs concernent désormais tous les acteurs engagés. Le paragraphe 57 du do-

(9) S/RES/69/313 (2011), Résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies, 27 Juillet 2015, http://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2015/08/AAAA_Outcome.pdf

(10) Ibid

(11) Eighth Joint Annual Meetings of the African Union Specialized Technical Committee on Finance, Monetary Affairs, Economic Planning and Integration and the Economic Commission for Africa Conference of African Ministers of Finance, Planning and Economic Development Addis Ababa, 30 and 31 March 2015, http://www.uneca.org/sites/default/files/PageAttachments/final_adc_-_english.pdf

(12) <https://sustainabledevelopment.un.org/?menu=1300>

cument final souligne ainsi la « nécessité d'un renforcement des capacités des États Membres afin de remédier aux lacunes de la collecte des données et de faire en sorte que les progrès soient mesurables. Le document encourage les États Membres à réaliser ces examens aux niveaux national et infranational. Cela implique d'aider les pays en développement à renforcer les capacités de leurs offices nationaux de statistique et à améliorer leurs systèmes de collecte de données » (13).

Ce type d'initiative apparaît également au-delà des questions de développement, qui doivent être incluses dans un contexte plus large de gouvernement ouvert. C'est ainsi qu'un nombre de gouvernements africains en particulier tels que la Sierra Leone, la Tunisie ou le Ghana, sont également engagés dans le Partenariat pour un gouvernement ouvert visant à reformer les gouvernements pour les rendre plus transparents (14).

Les ambitions sont donc affichées et renouvelées, les outils sont en place mais quelles actions ont été concrètement menées depuis leur élaboration ? Quelles leçons peut-on tirer des expériences passées afin de mieux entrer dans le nouveau cycle des objectifs du développement durable ?

Données ouvertes et transparence de l'aide : d'importants chaînons manquants

Mesurer la transparence de l'aide

En parallèle, depuis 2011 et l'accord de Busan, l'organisation *Publish What You Fund* a mis en place un système de suivi de l'engagement pris par les principaux bailleurs de fonds en matière de coopération et de développement, à travers l'Indice annuel de la transparence de l'aide (15).

Chaque année, cet Indice évalue le niveau de transparence des plus grandes institutions et agences d'aide au développement, dont celles de la plupart des pays européens, des États-Unis mais aussi des organisations multilatérales telles que l'ONU ou la Banque Africaine de Développement (16). L'Indice mesure notamment la mise à disposition de 39 types d'information, à la fois au niveau organisationnel et au niveau des projets de développement, comme par exemple les budgets, les évaluations, la localisation, etc. (17).

(13) *ibid.*

(14) <http://www.opengovpartnership.org/>

(15) www.publishwhatyoufund.org

(16) <http://ati.publishwhatyoufund.org/>

(17) Sur la méthodologie et les indicateurs utilisés pour mesurer la transparence de l'aide, voir <http://ati.publishwhatyoufund.org/approach/methodology/>

Décembre 2015 a marqué l'échéance de l'engagement pris à Busan, et l'Indice publié en avril 2016 a fourni les résultats concernant les organisations qui ont respecté leur engagement et les autres. Cette année était donc d'autant plus importante au vu des engagements renouvelés dans le cadre de l'Agenda 2030. L'Indice sur la transparence de l'aide démontre ainsi que seuls dix bailleurs de fond représentant environ 25% du budget total de l'aide au développement ont respecté leur engagement et ont mis à la disposition des acteurs sur le terrain et des citoyens, des données ouvertes « détaillées, prévisionnelles et en temps voulu » sur leurs activités de coopération et de développement. La qualité des données publiées, en particulier sur le registre de l'IITA, a également progressé. Les données publiées sont plus complètes et sont mises à jour de façon plus régulière (tous les mois pour certaines organisations), permettant ainsi aux pays bénéficiaires de l'aide d'accéder à ces données, de les comparer et de mieux planifier leurs actions. Le rapport a souligné les efforts réalisés par le PNUD et l'UNICEF sur la mise à disposition d'informations notamment budgétaires sur leurs activités de développement. D'importants progrès ont aussi été réalisés sur la publication d'information détaillée: il est désormais possible de géo-localiser les projets menés sur le terrain, d'avoir accès aux évaluations et aux résultats accomplis à travers la mise en place de ces activités. Il est donc important de souligner que depuis 2011, des efforts considérables ont été faits. Il y a seulement cinq ans, très peu d'informations sur les activités de développement étaient disponibles et bien souvent dans des formats différents. Et quand c'était le cas, celles-ci étaient publiées une fois les projets terminés, de façon sporadique et sur différentes plateformes, posant de sérieux obstacles en matière de transparence et de redevabilité. Désormais, on peut affirmer qu'une masse critique de données est mise à disposition sur une plateforme unique et ouverte, permettant notamment la réutilisation libre de ces mêmes données par les acteurs intéressés.

Cependant, les travaux de recherche menés et la collecte de données effectuée dans le cadre de ces Indices démontrent qu'une majorité de bailleurs de fond n'ont pas tenu l'engagement pris à Busan et surtout qu'ils ne mettent toujours pas à disposition certaines informations importantes sur leurs projets de coopération et développement en cours.

Des informations disponibles trop insuffisantes

En 2015, l'étude de mi-parcours sur la transparence de l'aide menée par *Publish What You Fund*, six mois avant la date de la fin de l'accord de Busan, a démontré qu'en 2013, pour dix des pays les plus dépendants de l'aide internationale, notamment la Côte d'Ivoire, le Kenya, la République du Congo, le Mozambique, le Liberia, la Tanzanie et le Malawi, \$4.8 milliards d'euros venant de l'Union européenne, \$2.8 milliards de dollars US venant des Etats-Unis et un total de \$13.4 milliards pour les autres bailleurs de fond n'étaient pas visibles (18).

(18) <http://www.publishwhatyoufund.org/resources/visualisations/> et <http://www.publishwhatyoufund.org/resources/papers/2015-aid-transparency-reviews/>

PUBLISH WHAT YOU FUND

If you produce data, publish it.
If you have data, use it.
If you don't have data, demand it.

In 2013, for 10 of the most aid dependent countries

\$4.8bn of EU aid was not visible

\$2.8bn of U.S. aid was not visible

\$13.4bn of official donor aid was not visible

There may be aid money coming in, but if that money is not published in one place, on time and in full, then it is hard for governments to plan, donors to coordinate and civil society to hold them accountable. We believe over 80% of aid needs to be visible for it to be useful.

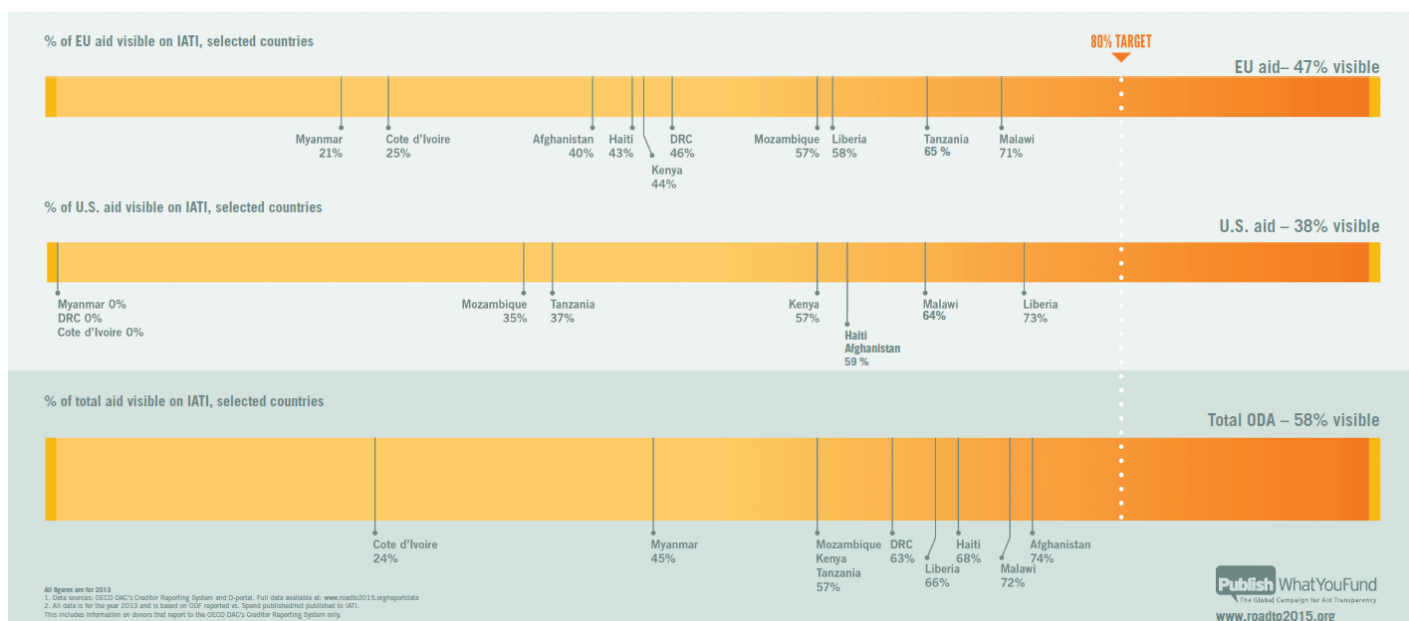


Fig. 2 Infographique sur la transparence de l'aide, 2015, Publish What you Fund

Par exemple, pour certains pays comme la Côte d'Ivoire ou la République Démocratique du Congo, aucune information n'était disponible sur l'aide allouée dans ces pays de la part des Etats-Unis.

En 2016, les résultats de l'Indice sur la transparence de l'aide soulignent également d'importants manquements en termes de données disponibles sur des informations qui ont été spécifiées comme étant particulièrement utiles par les gouvernements bénéficiaires de l'aide. Trente organisations sur quarante-six incluses dans l'Indice 2016 ne publient pas d'information sur les résultats atteints par les projets de développement menés dans les pays cibles. Vingt et une organisations ne publient pas ou de façon inconsistante, des informations sur la géolocalisation de leurs programmes ou même des contrats liés à ces programmes de développement. De même, quinze organisations ne publient pas ou de façon inconsistante les évaluations liées à ces programmes (19).

D'autres études ont démontré combien ce type d'information est important, non seulement pour planifier mais également pour pouvoir évaluer l'impact de ces programmes sur le développement et les ajuster en conséquence (20). En l'absence de ce type de données, il s'avère difficile pour les bailleurs de fond d'opti-

(18) <http://ati.publishwhatyoufund.org/>

(19) Notamment USAID dans quatre pays africains : <https://www.usaid.gov/results-and-data/progress-data/transparency>

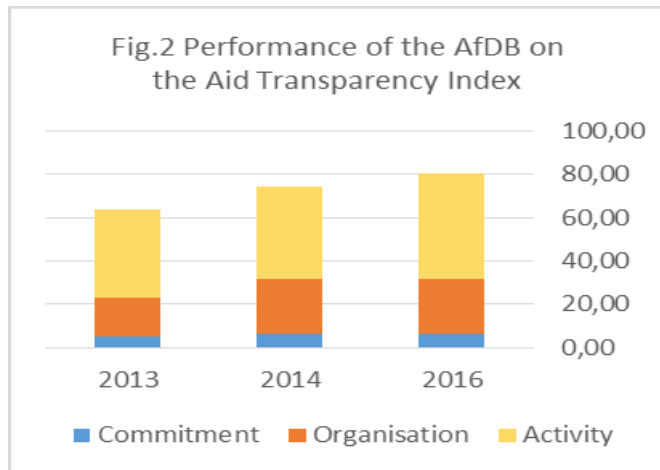
miser leur fonctionnement, pour les gouvernements des pays en développement de planifier de façon effective, et pour les citoyens et autres organisations gouvernementales de les forcer à rendre des comptes. Par exemple, la crise d’Ebola a démontré le rôle crucial de l’accès à des données exactes en temps et en heure, mais aussi le coût payé par les populations à risque quand ce genre d’information n’est pas disponible. Or, peu de leçons ont été tirées de cette crise. De même en Janvier 2016, Oxfam a trouvé que \$1.9 milliard des 5.8 milliards que les bailleurs de fond avaient promis pour aider la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone n’avaient tout simplement pas été alloués, ou bien il y avait trop peu d’information disponible pour savoir comment ces fonds avaient été dépensés (21). Or, dans un contexte économique d’austérité, il est important que ces fonds soient non pas réduits par les grands bailleurs mais plutôt utilisés à bon escient. L’accent mis sur la publication proactive de données sur leurs activités en cours permet ainsi d’éviter par exemple la préparation secrète de l’un des « pires projets de développement au monde » : en Mai 2016, le quotidien allemand Der Spiegel révélait que les Etats membres de l’Union Européenne, menés par l’Allemagne, s’étaient mis d’accord pour travailler avec les dictateurs de la corne de l’Afrique afin d’endiguer le flot de réfugiés arrivant en Europe (22)...

Transformer les données en information : le rôle de la Banque africaine de développement (BAD)

Parmi les importants acteurs du développement, en particulier pour l’Afrique, se trouve la Banque Africaine de Développement. Signataire à Busan et engagée dans l’Agenda sur la transparence de l’aide à travers notamment son rôle au sein du groupe technique de l’IITA, la Banque a fait depuis plusieurs années d’importants progrès en ce qui concerne la mise à disposition de données sur ses activités.

(21) <http://www.oxfam.org.uk/media-centre/press-releases/2016/01/international-community-fails-west-africa-yet-again-ebola>

(22) <http://www.spiegel.de/international/world/eu-to-work-with-despot-in-sudan-to-keep-refugees-out-a-1092328.html>

Des efforts accomplis

Source Publish What You Fund

Les résultats de la banque africaine de développement sur l'Indice de la transparence de l'aide montrent que la performance de la banque s'est améliorée de 16,5% entre 2013, date de sa première publication sur le registre de l'IITA, et 2016, date limite pour l'engagement pris à Busan (23). La Banque se place désormais parmi les dix premières organisations en matière de transparence de l'aide. La BAD est un exemple en matière de mise à disposition des données sur l'organisation. La stratégie et les budgets de la banque pour les trois années à venir, détaillés par pays et par secteur sont mis à disposition sur le registre de l'IITA. Les rapports et audits annuels sont également publiés sur le registre. Le portefeuille de projets est également disponible sur son site internet (24). Au-delà d'un simple engagement verbal au niveau de la communauté internationale, la Banque Africaine de Développement a su démontrer sa capacité à mettre en œuvre un agenda ambitieux en matière de transparence qui fait figure d'exemple à suivre, en particulier au sein des banques de développement. « L'engagement de la BAD à l'égard de la transparence est absolu, et cette reconnaissance couronne trois années de travail acharné sur la divulgation des données : c'est une excellente nouvelle pour notre institution et ses parties prenantes », a déclaré Simon Mizrahi, directeur du Département de l'assurance qualité et des résultats de la BAD. « Toutefois, l'heure n'est pas à la complaisance : Nous devons continuer de nous concentrer sur la réalisation des Cinq grandes priorités de la Banque, ce qui nous demandera d'accélérer le rythme de notre travail, y compris sur la transparence », a-t-il ajouté (25).

(23) Le détail de la performance de la BAD et les données utilisées sont disponibles sur <http://ati.publishwhatyoufund.org/>

(24) <http://www.afdb.org/fr/projects-and-operations/project-portfolio/>

(25) <http://www.afdb.org/fr/news-and-events/article/afdb-in-the-top-10-organisations-on-transparency-15613/>

Une marge de progression

L'analyse des données recueillies pour cette recherche souligne également la marge de progression possible pour la banque afin de remplir ses objectifs, notamment sur trois aspects principaux :

- Publier plus de données sur certains types d'information importants pour les pays récepteurs de l'aide et les autres usagers potentiels des données tels que les citoyens ou organisations de la société civile. Cela concerne en particulier les processus d'appel d'offres, les contrats mais également les évaluations et les résultats liés à chaque projet de développement. La BAD met ce type d'information à disposition mais ne le fait pas de manière compréhensive ou constante.
- Promouvoir l'accessibilité et l'usage des données mises à disposition. La banque a par exemple lancé en 2014 une carte interactive *MapAfrica* (26) recensant sur la carte du monde tous les projets de développement de 2002 à 2013 (excepté les investissements d'appui budgétaire et de renforcement institutionnel). Ces données offrent une vue d'ensemble sur « qui finance quoi et où », ainsi que sur les résultats des projets spécifiques. Malheureusement, cette plateforme n'a pas été maintenue et l'information qui est désormais disponible n'est plus mise à jour.
- Publier plus d'information sur les activités de la banque avec le secteur privé. Les discussions autour des Objectifs de développement durable ont indiqué que le financement du développement passera de plus en plus par d'autres sources que les gouvernements eux-mêmes. Les banques ainsi que le secteur privé pourraient ainsi jouer un rôle plus important dans ce domaine. Afin de s'assurer que ces fonds sont dépensés afin de promouvoir le développement d'un pays donné, il est important que les mêmes standards de transparence s'appliquent au secteur privé.

Si la BAD ainsi que d'autres importants bailleurs de fond ont fait d'importants progrès en matière de mise à disposition des données sur leurs activités et projets de développement, il reste encore des efforts à faire afin d'améliorer la qualité de ces données mais surtout afin de les rendre plus accessibles aux usagers potentiels. La transparence en soi ne suffit pas si l'objectif final est celui de promouvoir le développement et donc de s'assurer de l'impact positif de ces projets. Plus de transparence doit mener à plus de redevabilité et cela suppose alors la mise en place de partenariats réels entre acteurs concernés.

Quelques initiatives commencent à émerger afin de promouvoir l'usage de ces données par différents acteurs.

Du côté des gouvernements recevant l'aide au développement, de nouveaux systèmes d'intégration des données de développement sont mis en place dans des pays comme le Madagascar ou la RDC (27): les

(26) <http://mapafrica.afdb.org/>

(27) <http://www.developmentgateway.org/>

données publiées par les grands bailleurs sont intégrées aux budgets nationaux du gouvernement partenaire, permettant ainsi une harmonisation des données, un meilleur accès à l'information sur l'aide au développement et transformant ces données notamment en un système efficace d'information et de prévision budgétaire. Cependant, un nombre insuffisant de ces systèmes existent pour l'instant, et surtout ceux-ci ne sont pas ouverts par défaut. L'information recueillie reste donc le seul apanage du gouvernement en question. Les mêmes principes de transparence devraient ainsi être appliqués afin d'impliquer les citoyens et acteurs de la société civile dans ces mécanismes de redevabilité (28).

Du côté des bailleurs de fond eux-mêmes et de leurs bureaux régionaux ou ambassades, les données sont encore trop peu utilisées afin de prendre de meilleures décisions en matière d'allocation des ressources notamment, ou de coordination et harmonisation entre différents acteurs. Certains, tels que les Pays-Bas ou la Suède, ont commencé à utiliser l'IITA comme plateforme unique de publication des données, permettant ainsi de donner au gouvernement un accès unique à toutes les activités de développement menées par diverses équipes (29). Mais de manière générale, ces publications semblent pour l'instant être principalement un simple exercice de compte-rendu plutôt qu'un outil permettant une meilleure planification et une bonne communication.

Enfin, trop peu d'initiatives existent afin de promouvoir l'usage de ces données par les organisations de la société civile et les citoyens. Le portail de données ouvertes *MapAfrica* développé par la BAD est un exemple d'initiatives qui émergent et permettraient à tous de s'informer et de tenir comme responsables les acteurs gouvernementaux du développement. Mais que deviennent ces efforts quand ces outils ne sont plus mis à jour ? Comment maintenir les efforts accomplis afin que le cycle de la transparence soit complet et permette l'engagement de l'ensemble des acteurs directement concernés par les fonds dépensés ? Comment transformer ces données en information permettant à la société civile et aux citoyens par exemple, de pleinement jouer leur rôle de contre-pouvoir ? Autant de questions donc qui remettent l'accès aux données « ouvertes, prévisionnelles et en temps voulu » au cœur des débats.

Conclusion

Cet article a permis de mettre en lumière les enjeux d'accès aux données et de transparence qui entourent le nouvel agenda des Objectifs de développement durable. Pour les quinze prochaines années, l'enjeu est désormais véritablement mondial, impliquant tous les acteurs du développement sur tous les continents, mobilisant toutes les ressources disponibles, à la fois du secteur public et du secteur privé. Ces changements soulignent donc l'importance de la transparence afin de s'assurer de la mise en œuvre ainsi que de

(28) *ibid*

(29) Publish What You Fund, EU transparency reviews, 2015

la réalisation de ces objectifs. Les engagements internationaux ont été pris, les priorités identifiées, mais l'absence de données complètes et de qualité ne permettra pas d'avoir une connaissance suffisante des réalisations concrètes de cette aide au développement. Et sans l'engagement de tous les acteurs concernés, transparence et redevabilité ne resteront que des ambitions vaines. Des efforts restent donc à fournir pour désormais transformer ces données en information et pour véritablement outiller tous les acteurs du développement car c'est ainsi que ces initiatives de transparence pourront véritablement se matérialiser sur le terrain et transformeront durablement les processus de prises de décision, assureront l'efficacité à long terme des projets de développement et donneront aux citoyens les outils pour jouer un rôle toujours plus actif dans le développement de leur pays.

Les institutions africaines et la production de données et d'indicateurs sur la mise en œuvre des ODD en Afrique.

Par Blaise Bienvenu Ali

Actuellement, les données et les indicateurs occupent une place prépondérante dans la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des objectifs mondiaux et nationaux.

Alors que les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), qui se sont achevés en 2015, ont permis de reconnaître que le renforcement de la production des données et leur utilisation plus précise dans l'élaboration et le suivi des politiques et programmes sont des outils fondamentaux de développement, la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durables (ODD) d'ici à 2030 requiert davantage une amélioration en quantité et qualité des données et des indicateurs à l'échelle planétaire afin de mesurer le progrès accompli.

Sur ce sujet, le défi est énorme même si toutes les régions du monde ne sont pas confrontées aux mêmes difficultés.

Ainsi, la région Afrique, la moins nantie doit à nouveau faire face, en dépit des améliorations constatées dans la collecte, le traitement, l'analyse et la publication des données et des indicateurs, à un certain nombre de problèmes. Il s'agit notamment de la faiblesse des capacités de production des données liée elle-même à d'autres faiblesses mises en exergue dans les diagnostics de la plupart des Stratégies Nationales de Développement de la Statistique (SNDS) des Etats Africains des années 2000 et dans les rapports des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Ces carences sont entre autres, la faiblesse des ressources humaines, la faiblesse des ressources financières et matérielles, le non respect des délais de production et le faible niveau de production des données et des indicateurs.

Par ailleurs, dans l'optique de faciliter les comparaisons internationales, les organismes statistiques nationaux sont tenus de respecter les méthodologies et normes internationales de production des données en utilisant des concepts internationaux de classifications et de méthodes statistiques. Ils doivent également disposer des ressources humaines de qualité et des outils modernes et nécessaires à moindre coût pour la production statistique.

Tout ceci constitue des gages de la transparence, de la cohérence et de l'efficacité des systèmes statistiques nationaux à tous les niveaux afin de contribuer à fournir des données et des indicateurs fiables sur la mise en œuvre des ODD en Afrique.

En outre, les données et indicateurs étant des biens publics, ceux-ci doivent être facilement accessibles à tous les usagers et dans des formats ouverts, conformément aux principes de la statistique officielle (1).

(1) Confère les dix (10) principes de la statistique officielle.

Dès lors, le présent article se propose d'aborder la question du rôle des institutions africaines dans la production de données et d'indicateurs sur la mise en œuvre des ODD en Afrique.

L'article aborde ce sujet en deux sections. La première section traite des caractéristiques des institutions africaines de production des données (forces et faiblesses), tandis que la seconde se focalise sur la place de la production des données et indicateurs sur la mise en œuvre des dix-sept ODD en Afrique.

Caractéristiques des institutions africaines de production des données : forces et faiblesses

Les institutions africaines qui jouent un rôle prépondérant dans la production de données et indicateurs sont regroupées sous le vocable de Système Statistique Africain (SSA) dans la Charte Africaine de la Statistique adoptée le 3 février 2009 à Addis Abéba (Ethiopie (2)) par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine (UA). Il s'agit d'un véritable instrument juridique pour réguler l'activité statistique sur le continent.

Ainsi, les institutions africaines qui forment le SSA regroupent les Instituts Nationaux de Statistique (INS) généralement sous la tutelle des Ministères en charge du Plan ou des finances et qui coordonnent les activités statistiques, les structures statistiques d'autres départements ministériels, les universités, les écoles et les centres de formation en la matière, les centres de recherche et les bureaux d'étude.

Cette section fournit un aperçu des forces et faiblesses des structures du SSA :

Forces

Une volonté de renforcement des capacités en ressources humaines

Les universités africaines à travers les Master de Statistique Appliquée (MASTAT), les écoles de statistique et d'économie appliquée, les centres nationaux de formation ainsi que les centres de recherche et les bureaux d'étude fournissent l'essentiel des compétences non seulement en matière de formation mais également en matière de suivi et d'évaluation aux institutions africaines de production des données et d'indicateurs.

(2) La Charte africaine de la statistique en sept questions, Union Africaine (UA), Département des Affaires Economiques, Division de Statistique, Mars 2011, 4p.

En ce qui concerne les écoles spécialisées dans la formation de haut niveau des statisticiens, démographes, économistes et planificateurs, on peut citer entre autres :

- L'Institut Sous Régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA) de Yaoundé (Cameroun) ;
- L'Ecole Nationale de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan (Côte d'Ivoire) ;
- L'Ecole Nationale de Statistique et d'Analyse Economique (ENSAE) de Dakar (Sénégal) ;
- L'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD), Université de Yaoundé II (SOA) au Cameroun ;
- L'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP), Département de Santé Publique de l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso) ;
- L'Institut de Recherche en Sciences de Population (RIPS) à Accra (Ghana) ;
- L'Institut National de Statistique et d'Economie Appliquée (INSSEA) de Rabat (Maroc).

Ces institutions, mais également des institutions étrangères, ont formé des cadres et agents statisticiens, démographes, économistes, planificateurs, des spécialistes de la statistique appliquée à l'informatique qui participent à toutes les phases de production des données et des indicateurs pour le compte des gouvernements et des organismes d'aide au développement en Afrique. Ce sont ces compétences qui vont intervenir dans le suivi de la mise en œuvre des ODD à travers la collecte des données ponctuelles et précises, les études approfondies, les projections le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des objectifs mondiaux et nationaux.

Une gamme variée de sources de données

Les Instituts Nationaux de Statistique et les autres structures ministérielles sont les principaux fournisseurs de données et englobent l'essentiel des compétences en matière de collecte, de traitement, d'analyse et de publication des données.

Les principales sources de données fournies par les organismes de production statistique en Afrique sont les suivantes :

- Les recensements généraux de population et/ou de l'habitation ;
- Les recensements de l'agriculture et de l'élevage ;
- Les recensements des unités économiques ;
- L'état civil ;
- Les enquêtes intercensitaires périodiques ou ponctuelles et les enquêtes à passages répétés ;
- Les fichiers administratifs ;

- Les registres de populations.

Ces sources offrent une « gamme » riche et variée de données et d'indicateurs couvrant la quasi-totalité des ODD.

Généralement, les données recueillies sont présentées sous forme d'annuaires ou de bulletins statistiques, de rapports thématiques, d'atlas thématiques, de répertoires, voire de bandes dessinées afin de faciliter la compréhension des enfants (cas des données de MICS4 au Vanuatu).

Une modernisation en cours du système statistique africain

Les nouvelles technologies de l'information et des communications fournissent aujourd'hui des possibilités sans précédent aux institutions africaines pour la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des données et des indicateurs (entretiens assistés par ordinateur, enquêtes par téléphone, cartographie numérique du recensement, entre autres).

Un partenariat agissant

Depuis le Plan d'actions de Marrakech en 2004 (3), beaucoup de Partenaires Techniques et Financiers accordent désormais de l'importance au financement des activités statistiques :

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD (4)) et toutes les autres agences du système des Nations unies sont impliqués dans la collecte et la production des données dans les Etats, la gestion des bases de données (DEV-INFO, REDATAM+SP, DAD entre autres), l'analyse de l'évolution et la mise en valeur des facteurs explicatifs de la pauvreté et les observatoires sur la pauvreté.

La Banque Mondiale apporte un appui qui couvre tous les aspects de la production des données et des indicateurs en Afrique (5), notamment :

- L'amélioration de la politique statistique et du cadre institutionnel et réglementaire y compris les questions relatives à l'indépendance de la statistique et à la confidentialité, la justesse de la législation et le dialogue avec les utilisateurs des données ;
- L'appui au développement de l'infrastructure statistique y compris les aspects tels que les registres des entreprises, les bases de sondage, les nomenclatures, les structures de bases de données et les sys-

(3) Evaluer la réduction de la pauvreté. le rôle de la statistique dans le développement mondial, PARIS 21, OCDE, novembre 2014, 32p.

(4) Domaines d'appui du PNUD en matière statistique. présentation de Nébié, Centre Régional PNUD, Dakar (Sénégal), mai 2006, 2p.

(5) Financer les Stratégies Nationales de Développement de la Statistique (SNDS), STATCAP, un crédit d'appui à l'exécution des SNDS. Présentation de G. Delaine, Banque Mondiale, mai 2006, 2p.

tèmes d'information géographique (SIG) ;

- La modernisation et le développement des opérations et procédures stratégiques ;
- L'assurance d'investissement dans les infrastructures physiques et les équipements.

Le Fonds Monétaire International (FMI) est également visible et encourage les pays à utiliser les normes et cadres internationaux tels que le Système Général de Diffusion des Données (SGDD) et dispose des Centres d'appui en Afrique de l'Ouest et du Centre appelés respectivement AFRITAC Ouest et AFRITAC Centre basé à Libreville (Gabon (6)).

La Banque Africaine de Développement (BAD) apporte son soutien dans le renforcement des capacités statistiques depuis 2002, par la mise en œuvre du Programme de Comparaison Internationale (PCI-Afrique) avec d'autres bailleurs (Banque Mondiale, CEA, PARIS21, FMI, etc.) et contribue au financement de l'élaboration des SNDS et des statistiques du genre dans près de 40 pays.

Enfin, la BAD dans sa nouvelle vision entend améliorer la culture statistique en son sein et dans les pays africains (7).

Par ailleurs, le Consortium PARIS21 apporte régulièrement son appui tant dans la finalisation de la SNDS que dans les projets d'organigramme et de statuts de personnels de production statistique de certains pays africains (8).

L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT), créé en 1993 (9) et qui a beaucoup apporté aux pays membres, se donne pour défis de :

- Trouver une solution au délabrement des SSN pour qu'ils répondent aux besoins de plus en plus croissants de données ;
- Contribuer à mettre en commun les moyens limités des Etats en vue d'effectuer des travaux pour le compte de l'ensemble des Etats membres en profitant de la réduction des coûts et des économies d'échelle ;
- Contribuer à mettre en place un cadre de concertation des statisticiens pour briser l'isolement technique et scientifique et pour susciter les débats techniques et stratégiques concernant le développement de la statistique africaine ainsi que pour stimuler la formation continue des cadres ;
- Répondre aux nouveaux besoins que sont le processus de démocratisation, les besoins de données fiables pour tous les acteurs de la vie économique et sociale, les nouvelles demandes de données induites par les programmes mondiaux et l'intégration économique.

(6) Stratégie de financement pour la Stratégie Nationale du Développement de la Statistique (SNDS), Atelier SNDS, Ouagadougou (Burkina Faso), PARIS 21, mai 2006, 5p.

(7) International Comparison Program (ICP). possibilités de financement des projets statistiques par la Banque Africaine de Développement (BAD). Présentation d'Adalbert Nshimyumuremyi, Statisticien Principal, mai 2006, 8p.

(8) Evaluer la réduction de la pauvreté. le rôle de la statistique dans le développement mondial, PARIS 21, OCDE, novembre 2014, 32p.

(9) www.afristat.org

Enfin, d'autres agences du système des Nations unies et d'autres organismes panafricains participent activement aux travaux de collecte des données et de publication des données et des indicateurs en Afrique à travers l'Annuaire Statistique pour l'Afrique et des périodiques, entre autres. On peut citer, l'Union Africaine (UA (10)) et le Centre Africain pour la Statistique (CAS (11)) de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA (12)). Par exemple, la CEA a pour objectif d'être la référence pour les pays africains recherchant des données de première source pour informer les orientations politiques. Son objectif à long terme est de servir de centre régional de service de données économiques, sociales, démographiques et environnementales en Afrique.

Toutes ces institutions contribuent ainsi à renforcer davantage ce partenariat.

Faiblesses

Un cadre juridique faible

La faiblesse du cadre juridique de production statistique dans certains pays africains explique aisément les dysfonctionnements constatés.

En effet, certains organes chargés de la production statistique ne jouissent pas de l'indépendance nécessaire et leurs activités sont influencées par les hommes politiques en dépit de l'existence des lois statistiques réglementant les activités statistiques dans les pays. C'est le cas des résultats des Recensements Généraux de Population et de l'Habitation (RGPH (13)) dont les résultats concernant l'effectif de la population sont souvent contestés par les gouvernements. C'est également le cas du niveau réel de la prévalence du VIH qui est sujet à débats si le gouvernement ne se reconnaît pas dans les chiffres publiés par les structures nationales.

Par ailleurs, bien que les lois statistiques de la plupart des pays prévoient pour tous les producteurs de données, une prestation de serment avant leur entrée en fonction afin de s'assurer qu'ils vont exercer leurs activités en toute abnégation, droiture, impartialité, objectivité et dans le respect du secret statistique, il

(10) www.au.int

(11) www.uneca.org/fr/acs

(12) www.uneca.org

(13) L'effectif global de la population centrafricaine au Recensement Général de la Population de 1975 (RGP75) était de 2.088.00 habitants. Pourtant à l'époque, ce chiffre avait été rejeté par feu Empereur Jean Bédel Bokassa qui le trouvait trop bas. Le premier Responsable de la statistique et premier Ingénieur Statisticien du pays avait été brièvement emprisonné à cause de ce résultat !

arrive souvent que cette procédure ne soit pas respectée lors du recrutement.

Enfin, dans la plupart des pays africains, les Instituts Nationaux de Statistique (INS) ne disposent pas d'un mandat clair pour coordonner les autres organismes nationaux impliqués dans la production statistique alors qu'en principe, ils devraient être une base de données de référence pour le suivi des ODD. C'est ce qui explique le plus souvent les problèmes, notamment de qualité de données et de non respect des périodicités de publication qui sont les dénominateurs communs de la plupart des institutions africaines.

Des problèmes de complétude et de qualité des données

Il est courant de noter lors de l'exploitation des données de recensements et d'enquêtes auprès des ménages ou des unités statistiques en Afrique, des problèmes de complétude et de qualité des données. C'est le cas des statistiques d'état civil (14) et des recensements généraux de population et d'habitation dont certains taux de non réponses dans des pays sont supérieurs à 12%. A titre d'exemple, le taux de couverture du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitation de la République Centrafricaine (RCA) en 2003 (15) était de 81,5%, ce qui équivaut à un taux de non-réponses de 18,5%.

Enfin, en raison le plus souvent du taux élevé d'analphabétisme et des préférences de certaines personnes questionnées de fixer des âges ronds (âges se terminant par 0 ou 5), la qualité des données collectées sur l'âge des individus continue de poser des problèmes de complétude et de précision.

Des délais de publication difficilement respectés

Certains pays, du fait de nombreux facteurs internes et externes, ne seront pas en mesure de respecter la périodicité de publication des données qui entrent en ligne de compte pour le suivi et l'évaluation des ODD.

C'est le cas des recensements généraux de population et de l'habitation (RGPH), une source de données de première importance mais dont la périodicité est décennale et qui est difficilement respectée par les Etats.

(14) Programme pour l'amélioration accélérée de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique, Deuxième Conférence des Ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil, Durban (Afrique du Sud), CEA, CUA, BAD, 6 et 7 septembre 2012, 34p.

(15) Perspectives et prospectives démographiques, Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2003 (RGPH03), République Centrafricaine (RCA), Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale, Direction Générale des Statistiques, des Etudes Economiques et Sociales (DGSEES), Bureau Central du Recensement (BCR), juin 2005, 84p.

Il s'agit également de certaines enquêtes périodiques d'envergure nationale (16) telles que les enquêtes pour le suivi et l'évaluation de la pauvreté, les enquêtes démographiques et de santé (EDS), les enquêtes par grappe à indicateurs multiples (MICS), les enquêtes budget-consommation, notamment.

Un coût de production des données et des indicateurs encore trop élevé

En effet, les opérations de collecte, de traitement et d'analyse des données coûtent chers et la plupart des pays africains sont déjà confrontés à des problèmes d'instabilité politique et de gouvernance démocratique, *ce qui limite* les ressources financières à destination des travaux statistiques. C'est le cas des recensements généraux de population et de l'habitation qui sont souvent onéreux (environ 3 dollars par habitant (17)).

Des difficultés de conservation des données

Aux problèmes de manque de moyens s'ajoutent également les difficultés d'archivage des données dans la mesure où certains pays africains sont encore confrontés à des problèmes d'instabilités socio-politiques, source fréquente de destruction des bases de données et des archives nationales.

Une faible mutualisation des moyens de production des données

La question de la collaboration entre les institutions africaines continue encore de poser des problèmes. Or, une bonne collaboration permettrait de mutualiser les moyens de production et de tirer profit des meilleurs pratiques.

Une faible utilisation des données officielles

D'une part, la sous-utilisation des résultats des recensements et des enquêtes réalisés souvent à des coûts onéreux, de l'autre la multiplicité des opérations statistiques portant sur des mêmes objectifs constituent également une des faiblesses des institutions africaines.

Aussi, en l'absence des données officielles, a-t-on souvent recourt à des sources parallèles (données des agences du système des Nations unies, des ONG et des organismes privés), ce qui pose des problèmes de

(16) Evaluer la réduction de la pauvreté. Le rôle de la statistique dans le développement mondial, PARIS 21, OCDE, novembre 2014, 32p.

(17) Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat, première révision. Etudes statistiques Série M N°67/Rév.1, Département des Affaires Economiques et Sociales, Division de Statistique, Nations Unies, New York, 1998, 302p.

comparaison internationale.

Un progrès lent en matière d'amélioration de l'état civil et du système d'enregistrement

Hormis des pays comme l'Afrique du Sud (où 85% des naissances en 2012 ont été enregistrées contre 56% en 2003), la plupart des pays d'Afrique subsaharienne n'ont pas fait de progrès sensibles en matière d'amélioration du système d'enregistrement des faits d'état civil (18).

Des efforts limités en matière de standards statistiques dont le Système Général de Diffusion de Données (SGDD) du Fonds Monétaire International (FMI)

Un des principes fondamentaux de la statistique officielle déclare que « l'utilisation par les organismes statistiques nationaux de concepts internationaux, de classifications et de méthodes promeut la cohérence et l'efficacité des systèmes statistiques à tous les niveaux officiels » (19).

En effet, du fait des dysfonctionnements constatés au sein des organes de coordination statistique dans certains pays, le respect des normes de production et de diffusion des données continue de poser des problèmes, même si le Fonds Monétaire International (FMI) au cours des deux dernières décennies, a encouragé beaucoup de pays à s'aligner derrière le Système Général de Diffusion des Données (SGDD) ou les Normes Spéciales de Diffusion des Données (NSDD) pour les pays plus avancés

Il s'agit aussi de différences constatées en ce qui concerne les périodes de référence des recensements et des enquêtes dans un même cycle (par exemple, c'est le cas des recensements généraux de population et de l'habitation ou le cas des enquêtes de type EDS (20), MICS (21) ou QUIBB (22).

En réalité, le respect de ces standards statistiques et l'harmonisation des périodes de référence des opérations d'envergure nationale faciliteraient les comparaisons internationales et l'utilisation des résultats obtenus à l'échelon international.

(18) Programme pour l'amélioration accélérée de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique, Deuxième Conférence des Ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil, Durban (Afrique du Sud), CEA, CUA, BAD, 34p.

(19) Objectifs du Millénaire pour le développement, Rapport 2015, Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, 2015, 75p.

(20) Enquête Démographique et de Santé

(21) Multiple Indicators Cluster Survey ou Enquête par grappe à indicateurs multiples

(22) Questionnaire Unifié des Bases du Bien-être

La place de la production des données et des indicateurs sur la mise en œuvre des ODD en Afrique

Comme souligné ci-dessus, l'Afrique a un besoin croissant de données fiables et actualisées pour son développement durable.

Cette position est cohérente avec l'intervention de Peter Anyang' Nyong'o, ancien Ministre du Plan et du Développement National au Kenya qui déclarait en 2014 que « les données constituent une composante essentielle de la planification du développement. En l'absence d'une telle information, les efforts déployés pour planifier la croissance et le bien-être à venir de la population ne peuvent s'ancrer dans la réalité et sont nécessairement incomplets » (23).

La production des données et indicateurs occupent de ce fait une place vitale sur la mise en œuvre des ODD en Afrique.

Cependant, il ne suffit pas de le dire mais il faut aussi présenter la production des données et des indicateurs comme une priorité des institutions africaines pour une utilisation optimale des meilleures statistiques.

Le Président Yoweri Museveni de l'Ouganda a également reconnu cela en disant que « quoi que nous faisons, les chiffres occupent une place déterminante » (24).

Compte tenu de la place indéniable des données et indicateurs dans le suivi de la mise en œuvre des ODD, les dirigeants des Etats africains doivent agir notamment en menant un plaidoyer afin de doter les institutions africaines de production statistique des moyens nécessaires tels que recommandés par le Plan d'Action de Marrakech (Maroc) pour la Statistique (PAMS), arrêtées lors de la deuxième Table Ronde Internationale sur la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) en matière de développement en février 2004 (25). Le PAMS avait en effet souligné la nécessité d'aider les pays en développement à se doter des capacités statistiques durables qui passent au niveau des pays par :

- La planification stratégique des statistiques ;
- La préparation des recensements ;
- L'investissement accru dans les statistiques à travers les redevances spéciales de développement de la statistique pour soutenir la production statistique et les formations à tous les niveaux.

(23) Evaluer la réduction de la pauvreté. Le rôle de la statistique dans le développement mondial, PARIS 21, OCDE, novembre 2014, 32p.

(24) Idem.

(25) Stratégie de financement pour la Stratégie Nationale du Développement de la Statistique (SNDS), Atelier SNDS, Ouagadougou (Burkina Faso), PARIS 21, mai 2006, 5p.

Mais les institutions africaines sont conscientes que beaucoup reste à faire, d'où un investissement accru nécessaire comme le souligne Monsieur Donald Kaberuka, ancien Président de la Banque Africaine de Développement (BAD) qui déclare que « nous devons prouver que nos politiques marchent. Il est donc essentiel de pouvoir mesurer avec suffisamment de précision quelles politiques donnent de bons résultats. J'estime que nous n'investissons pas assez dans le renforcement des capacités statistiques » (26).

Recommandations

Au terme de cette analyse, il apparaît clairement que les données et les indicateurs de qualité occupent une place importante dans le suivi des ODD.

Ainsi, l'ancien Président de la Banque Asiatique pour le Développement, Tadao Chino a ajouté en 2006 que « les données fiables sont une arme de premier plan au service de la lutte contre la pauvreté » (27).

C'est pourquoi, le thème de la 47^e édition de Commission Statistique des Nations unies tenue du 08 au 11 mars 2016 à New York et intitulé « Meilleures données, meilleures vies » illustre bien ces préoccupations (28).

En conséquence, compte tenu des faiblesses latentes existant dans le dispositif de production des données et des indicateurs dans la plupart des pays africains, il y a lieu de rappeler certaines des nombreuses recommandations qui ont souvent été formulées à l'occasion des réunions des experts africains et à l'attention des institutions africaines et les partenaires techniques et financiers afin d'atteindre cet objectif :

- Améliorer le cadre légal de production des données en Afrique ;
- Etablir des mécanismes efficaces de coordination conformément aux lois statistiques réglementant les activités statistiques dans les Etats africains ;
- Harmoniser les normes et méthodes de production des données et indicateurs en vue de faciliter les comparaisons internationales et le suivi des ODD ;
- Poursuivre le renforcement des capacités des producteurs de données et indicateurs ;
- Renforcer la planification, la budgétisation, le suivi et l'évaluation des recensements et enquêtes, ainsi que la collecte des données de routine ;
- Accroître et diversifier la production statistique (recensements, enquêtes, fichiers administratifs, etc.) tout en facilitant l'accès ;

(26) Ibid.

(27) Stratégie de financement pour la Stratégie Nationale du Développement de la Statistique (SNDS), Atelier SNDS, Ouagadougou (Burkina Faso), PARIS 21, mai 2006, 5p.

(28) www.afristat.org

- Promouvoir la sensibilisation et le plaidoyer au bénéfice des institutions africaines de production des données et des indicateurs ;
- Accélérer l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil en Afrique comme source complémentaire, subsidiaire ou substitut de données ;
- Améliorer la documentation, la diffusion et la préservation des données et méta-données des recensements et des enquêtes statistiques grâce à des solutions telles que le Microdata Management Toolkit du Réseau International pour les enquêtes auprès des ménages (IHSN (29)).

(29) www.surveynetwork.org/home/

Emploi Décemment et Développement : Le rôle des statistiques

Par Ababacar Sedikh Gueye

A l'aube du nouvel Agenda de développement durable de l'Organisation des Nations unies, l'accès à l'emploi demeure l'une des questions les plus pressantes dans la plupart des pays du monde, qu'ils soient riches ou pauvres.

Dans les pays d'Afrique en particulier, qui sont en proie à plusieurs défis économiques et sociaux mais aussi politiques et institutionnels, les problématiques liées à l'emploi sont au cœur du processus de développement durable. Avec une population très jeune et une urbanisation progressive, les économies africaines font face à un nombre croissant de demandeurs d'emplois qui sont difficilement absorbables par des marchés du travail très peu dynamiques. Les secteurs publics semblent saturés, le secteur privé est très peu développé, tandis que le secteur informel accueille la plupart des travailleurs mais reste encore très peu productif avec des emplois majoritairement précaires. Cette situation peu favorable suscite de nombreuses réflexions quant à la mise en place de politiques actives de création d'emplois décents.

Dans sa Déclaration de 2008 sur la justice sociale pour une mondialisation équitable (1), l'Organisation Internationale du Travail (OIT) définit l'emploi décent comme « la possibilité pour les hommes et les femmes d'accéder à un travail productif dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité ». Ce concept de travail décent repose sur quatre piliers : la création d'emplois, la protection sociale, les droits des travailleurs et le dialogue social. Devenu un concept universel, le travail décent est aujourd'hui intégré dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés en septembre 2015 pour les 15 prochaines années. Le travail décent est abordé dans l'objectif n°8 énoncé comme suit : « promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ».

Pour atteindre cet objectif, il est indispensable de disposer de statistiques fiables et récentes permettant de caractériser le fonctionnement du marché du travail, définir des politiques, les évaluer et suivre leur évolution. Malheureusement, en Afrique, il faut reconnaître un déficit notoire en données sur le marché du travail. En effet, le secteur informel emploie la grande majorité de la population active dans plusieurs pays d'Afrique ce qui rend difficile la collecte de données sur l'emploi. Ces données sont donc obtenues le plus souvent grâce à des enquêtes qui s'effectuent généralement à des périodicités très élevées. Cette absence de données nuit indubitablement à la réalisation d'études approfondies et de débats objectifs sur les problématiques de création d'emplois décents et d'amélioration des conditions des travailleurs.

(1) Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable : adoptée par la Conférence internationale du Travail à sa quatre-vingt-dix-septième session, Genève, 10 juin 2008.

http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/mission-and-objectives/WCMS_099767/lang--fr/index.htm

L'objectif de cet article est donc dans un premier temps de soulever le problème du déficit de données sur le marché du travail, puis dans un deuxième temps de discuter de la pertinence des indicateurs existants qui ne permettent pas de bien appréhender la situation du marché du travail et enfin, de proposer des solutions pour améliorer son fonctionnement. Des illustrations seront données en particulier pour le Sénégal et le Cameroun en raison de la disponibilité des données.

En conséquence, la suite de l'article s'organise comme suit : nous nous intéresserons d'abord à la situation globale des données existantes sur le marché du travail et aborderons la question du chômage et sa mesure ; puis, nous évoquerons la qualité des emplois et discuterons les différentes caractéristiques d'un emploi décent. Enfin, quelques pistes de réflexions seront proposées dans la conclusion.

Données et chômage : quelles mesures pour l'Afrique

L'emploi est l'un des leviers incontournables du développement humain, économique et social

Dans son rapport du développement humain de 2015, le PNUD déclare que le travail « est indispensable à la croissance économique équitable, à la réduction de la pauvreté et à l'égalité des sexes » (2) . Si l'emploi est souvent mentionné comme étant une priorité majeure dans les programmes de campagne par les politiques et dans les programmes de développement, en réalité très peu de propositions concrètes en ressortent. Dans la déclaration de l'Objectif du Développement Durable (ODD) n°8, il est mentionné que « la création d'emplois de qualité restera un défi majeur pour presque toutes les économies bien après 2015 » et qu'afin d'atteindre une croissance économique durable, il faudrait que « des possibilités d'emploi soient offertes à l'ensemble de la population en âge de travailler et que tous puissent travailler dans des conditions décentes ». Six des dix cibles de l'ODD n°8 mentionnent explicitement l'accès à l'emploi pour tous ou la protection des travailleurs.

Dans plusieurs pays du monde les débats sur l'emploi font partis des sujets de préoccupation les plus importants, que ce soit dans la société civile ou au sein du gouvernement. Du printemps arabe à la récente « Nuit Debout » en France en passant par le « Mouvement des Indignés » en Espagne, la problématique de l'emploi est l'une des questions capables de soulever les masses et d'engendrer de vives revendications sociales. Dans ces pays développés, les solutions pour résoudre le chômage et la précarité ne sont pas fa-

(2) Rapport sur le Développement Humain 2015 : le travail au service du développement humain, Programme des Nations-unies pour le Développement (PNUD), New-York, 2015.

ciles à identifier et à mettre en place, mais le débat existe, les politiques et les populations en discutent. D'une atmosphère de révoltes, de manifestations et d'affrontements, découlent souvent des lois du travail réadaptées, des réformes structurelles, etc. Les solutions ne sont jamais évidentes mais il est déterminant que les différents partis (Etat, société civile, secteur privé...) saisissent l'ampleur du problème et tentent de réfléchir ensemble aux bonnes politiques à mettre en place.

Les données statistiques constituent indubitablement un élément fondamental qui peut alimenter de manière objective ces débats publics. En effet, les données permettent de suivre régulièrement l'évolution du taux de chômage et des autres caractéristiques du marché de l'emploi, de mesurer le nombre d'emplois créés et détruits et dans quels secteurs, de voir le profil des chômeurs, etc. Toutes ces informations constituent une base solide pour suivre attentivement la dynamique du marché du travail, évaluer les conséquences de certaines mesures ou de certains événements économiques et enrichir le débat public sur les questions de l'emploi. En Afrique, ce débat public est quasi-absent, vraisemblablement en raison de l'absence de statistiques.

Contrairement à plusieurs pays européens, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont des taux de croissance largement positifs mais cette croissance ne semble pas profiter au marché de l'emploi. Les Etats, les organismes internationaux et les populations africaines ont bien conscience du rôle important de l'emploi dans la lutte contre la pauvreté et la famine, dans le développement humain et même dans le maintien de la paix et de la sécurité. C'est pourquoi dans les programmes de développement de la plupart des pays, l'emploi apparaît comme l'une des priorités majeures. Mais l'absence de données chiffrées handicape les réflexions sur les solutions à mettre en œuvre pour résoudre le chômage et créer des emplois de qualité.

Le taux de chômage est l'un des indicateurs clés pour jauger l'état du marché du travail et l'état de l'économie en général.

Le Bureau International du Travail (BIT) définit un chômeur comme une personne remplissant les trois critères suivants :

- Etre sans emploi pendant une période de référence ;
- Etre disponible pour occuper un emploi (emploi salarié ou auto-emploi) et ;
- Etre à la recherche d'un emploi .

Le taux de chômage est alors le ratio entre le nombre de chômeurs et la population active composée des chômeurs et des actifs occupés (personnes en âge de travailler ayant un emploi). Cette définition du BIT est appliquée dans plusieurs pays du monde. Elle demeure tout de même assez flexible et certains choix sont laissés à l'appréciation des pays afin de tenir compte de leurs réalités.

Les critiques de cet indicateur et les différences entre pays viennent souvent des trois critères servant à

définir un chômeur. Ainsi, la période de référence citée dans le 1^{er} critère est généralement d'une semaine, le type des démarches requises pour rechercher un emploi qui sont visées dans le 3^{ème} critère peut aussi varier d'un pays à l'autre. Ces adaptations rendent difficiles la comparaison du taux de chômage entre les pays. L'une des critiques principales est que le taux de chômage peut baisser dans certains cas sans qu'il y ait augmentation de l'emploi. Certains chômeurs peuvent également, après un long moment de recherche d'emploi, se décourager, décider de poursuivre leurs études ou de suivre des formations professionnelles, ou tout simplement migrer vers un autre pays. Dans ce cas, ils ne sont plus comptabilisés dans la population active, ce qui tend à faire baisser mécaniquement le taux de chômage sans qu'il y ait une augmentation de l'emploi. D'après l'OIT, 23 millions d'individus se sont découragés et ont arrêté de chercher un emploi. en 2013 (.3)

Selon Eurostat, le taux de chômage dans la zone euro était de 10,3% en février 2016 avec des taux plus élevés en Grèce (24,0%) et en Espagne (20,4%) et plus faibles en Allemagne (4,3%) et en République tchèque (4,5%). En avril 2016, le taux de chômage était de 5,0% aux Etats-Unis et 7,1% au Canada. Dans les pays en développement, les taux de chômage sont étonnamment faibles comparés à ceux des pays développés, sauf quelques exceptions. En Amérique Latine et aux Caraïbes, le taux de chômage était estimé à 6,4% en 2014, 4,2% en Asie du Sud et 7,3% en Afrique subsaharienne d'après le BIT.

Le premier constat est que, dans les pays développés, le taux de chômage est calculé à un intervalle mensuel, voir trimestriel, ce qui permet de suivre de très près l'évolution du chômage. Or dans les pays en développement, l'intervalle de calcul du taux de chômage est le plus souvent supérieur à un an et peut même aller jusqu'à plusieurs années (4 ou 5 ans) suivant la disponibilité des données d'enquête.

L'autre point qui mérite des explications est la faiblesse du taux de chômage dans les pays les plus pauvres : alors que les pays développés ont des marchés du travail plus dynamiques plus productifs et un climat des affaires bien plus propice, ils ont un niveau de chômage plus élevé que les pays en développement, ce qui semble tenir du paradoxe.

Une première raison pourrait être la part élevée de travailleurs dans le secteur agricole qui emploie 40 à 50% de la population dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. Ainsi, dans les milieux agricoles, on note souvent très peu de chômage puisque presque tous les individus sont employés dans l'agriculture et la recherche d'emploi hors-agricole est très limitée. Le chômage est donc essentiellement un phénomène urbain. La pauvreté apparaît aussi comme l'une des principales explications : dans l'impossibilité de subvenir à ses besoins de base et sans filet de protection sociale, un individu est dans l'urgence de trouver un emploi et peu importe la qualité de cet emploi. Etre au chômage supposerait d'avoir les moyens de pouvoir (sur)vivre sans des revenus du travail ou grâce à la couverture d'autrui. Les pauvres sont donc

(3) La faible reprise économique ne touche pas l'emploi. Communiqué de presse, OIT, 21 janvier 2014.
http://www.ilo.org/global/research/global-reports/global-employment-trends/2014/WCMS_234021/lang--fr/index.htm

contraints à occuper des emplois précaires, mal rémunérés et non protégés pour pouvoir exister, ce qui leur enlève la classification de chômeurs selon la définition du BIT.

Le taux de chômage dans le contexte africain reste peu informatif du fonctionnement du marché du travail. En effet, se concentrer uniquement sur les chômeurs dans les politiques publiques ne permettrait pas de prendre en compte les travailleurs qui ne peuvent pas se permettre de chômer pour des raisons de survie. Le taux de chômage devrait donc être complété par d'autres indicateurs pour mieux appréhender la dynamique de l'emploi.

Les instituts nationaux de statistique africains ont de plus en plus conscience de la difficulté à prendre en compte le taux de chômage tel que formulé par le BIT compte tenu de la réalité de leur économie. C'est pourquoi, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) du Sénégal introduit une nouvelle définition du chômage dans son nouveau rapport sur la Situation Economique et Sociale 2013. Dans ce rapport, la population au chômage est définie comme « une population formée d'actifs habituels (population de plus de 15 ans) qui, au cours de la période de référence (les 12 derniers mois), déclarent n'avoir pas occupé un emploi pour une durée d'au moins 3 mois et sont à la recherche active d'un emploi qu'ils sont disponibles à occuper » (4). Si on applique cette définition, le taux de chômage grimpe à 25.7% soit une hausse de 250% par rapport au taux de chômage calculé en 2011 d'après la définition du BIT (taux estimé à 10,3 %). Ceci montre toute l'influence que pourrait avoir une définition d'apparence très simple comme le chômage sur l'appréciation du marché de l'emploi.

Au Cameroun, l'Institut de statistique se base sur une autre mesure pour mieux capter l'accès à l'emploi : le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre. Ce taux combine le chômage standard, la main d'œuvre potentielle et le sous-emploi lié au temps de travail. La main d'œuvre potentielle est composée de la population en âge de travailler qui cherche un emploi mais n'est pas encore disponible à travailler ou qui est disposée à occuper un emploi mais sans en avoir cherché un. Le sous-emploi lié au temps de travail concerne les individus qui travaillent moins de 40 heures par semaine. D'après le rapport préliminaire de la Quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM 4), le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre « est censé mieux caractériser la situation du marché du travail que le taux de chômage habituel, surtout dans les pays en développement » (5). Ce taux était estimé à 19,8% en 2010 contre 17,8% en 2014. Or, le taux de chômage standard était estimé à seulement 4,3% d'après la définition du BIT en 2010. Cette observation nous conduit à soulever deux points essentiels. La bonne nouvelle est que les pays africains ont conscience que le taux de chômage standard, d'après la définition du BIT, ne permet pas à lui seul de bien mesurer l'accès à l'emploi. La mauvaise nouvelle est qu'il est bien peu évident de trouver le bon indicateur et un petit détail dans la définition peut modifier de manière consé-

(4) Situation Economique et Sociale du Sénégal en 2013, Dakar, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), pages 86-111

(5) Présentation des premiers résultats de la Quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM 4). Yaoundé, Institut National de la Statistique du Cameroun, 2014.

quente les chiffres du chômage. Or, il serait important de garder une définition unique afin de pouvoir quantifier la dynamique de l'emploi, suivre l'évolution de l'accès à l'emploi dans le temps et être en mesure de comparer le niveau de chômage entre pays.

L'inadaptation du taux de chômage classique dans le contexte africain met en lumière le problème de la qualité de l'emploi et donc du caractère décent du travail.

Au-delà du chômage : la qualité de l'emploi

En 2015, l'OIT estime le nombre de travailleurs pauvres à travers le monde à 327 millions (6). En Afrique subsaharienne, 35,2% des travailleurs vivent avec moins de 1,90 dollars US par jour . Ce taux est nettement plus élevé que dans les pays en développement des autres régions du monde. En Asie du Sud, la proportion de travailleurs pauvres avec moins de 1,90 dollars US par jour s'établit à 19,3%. En Amérique Latine ce taux est bien plus faible avec seulement 8,3% des travailleurs vivant en dessous de 3,10 dollars US par jour. En Europe où le taux de chômage est bien plus élevé, le taux de travailleurs pauvres est extrêmement faible (sauf en Europe l'Est où il atteint 3,3% (7)). Les personnes qui risquent de tomber dans la pauvreté en Europe sont plutôt les chômeurs (plus de la moitié d'après l'OIT), faisant du chômage un problème social majeur. En Afrique, on observe le phénomène inverse : les plus pauvres sont plus susceptibles d'être occupés dans des emplois précaires très peu productifs et de s'enfermer ainsi dans un état de pauvreté .

En conséquence, au-delà de la question du chômage, la qualité de l'emploi demeure une question cruciale en Afrique avec des statistiques beaucoup plus alarmantes que celles du chômage. Toutefois, chômage et précarité de l'emploi viendraient d'une source commune qui serait l'absence d'opportunités d'emplois décents et productifs, d'où l'intérêt de ne pas traiter séparément ces deux questions et de trouver de bons indicateurs sur la qualité de l'emploi pour compléter les statistiques sur le chômage.

Plusieurs instituts nationaux de statistique africains utilisent le sous-emploi pour compléter les données du chômage et avoir une idée de la qualité de l'emploi. Au Sénégal, l'ANSD dans son Rapport sur la Situation Economique et Sociale en 2011 (8) , calcule le sous-emploi visible et le sous-emploi invisible :

- Le sous-emploi visible est lié au temps de travail et correspond à une situation où l'individu travaille involontairement moins de 40 heures par semaine ;

(6) World Employment and Social Outlook: Trends 2016, Geneva, International Labour Office, 2016.

(7) Idem.

(8) Pour accéder aux enquêtes statistiques de l'ANSD: http://www.ansd.sn/index.php?option=com_sess&view=ess&Itemid=398

- Le sous-emploi invisible correspond à une situation où l'individu n'est pas satisfait de son travail et cherche à augmenter son revenu ou est disposé à prendre un travail supplémentaire.

En 2011, l'ANSD estime à 32% le niveau de sous-emploi au Sénégal (9). Au Cameroun, l'INS utilise une définition différente du sous-emploi invisible qui est défini comme une personne qui travaille à un revenu inférieur à une norme de référence fixée à 28 500 FCFA (soit un peu plus de 43 euros) par mois, très proche du SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti). Avec cette définition, le sous-emploi invisible touche 63,7% de la population active occupée au Cameroun et le taux sous-emploi total (visible + invisible) touche près de trois actifs occupés sur quatre (10).

La mesure du sous-emploi reste un bon complément au taux de chômage et reflète une situation de « mi-chômage, mi-occupé ». Mais l'indicateur de sous-emploi est encore imparfait et ne permet pas de bien appréhender la précarité d'un emploi, sa qualité ou tout simplement son caractère décent : un individu peut travailler 30 heures par semaine et vouloir travailler davantage, mais avoir un emploi stable, productif, protégé avec une rémunération décente . De même, avoir un emploi stable, protégé et payé juste au Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG), pourrait permettre de vivre bien au-delà du seuil de pauvreté, tout dépendant des revenus des personnes avec qui le travailleur vit. En effet, le sous-emploi n'identifie pas les individus contraints de travailler pour pouvoir survivre.

La taille du secteur informel est aussi souvent utilisée pour mesurer la qualité de l'emploi. Cette mesure pourrait se justifier car le secteur informel est connu pour regrouper des emplois précaires et très peu productifs. En effet, statistiquement, le secteur informel se mesure généralement par la déclaration de l'entreprise à un répertoire national donc au paiement des impôts et à la tenue d'une comptabilité. Or, d'après l'OIT, le secteur informel regroupe entre la moitié et les trois quarts des emplois non agricoles dans les pays en développement et est souvent associé à la pauvreté, au manque de protection, à des licenciements sans préavis ni indemnités, etc. Toutefois, la complexité du marché du travail ne peut résider dans une simple dichotomie formel/informel, longtemps utilisée dans diverses études pour prendre en compte la segmentation du marché du travail en Afrique mais souvent très éloignée de la réalité des pays africains. La grande difficulté se trouve donc dans l'hétérogénéité du secteur informel qui comporte plusieurs catégories d'emplois à divers degrés de productivité et générant des revenus très différents. Déjà en 1994, les travaux de Lachaud sur les marchés du travail en Afrique avaient souligné cette insuffisance de l'approche dualiste formelle/informelle . D'après Lachaud (1994), « des groupes homogènes peuvent se retrouver à l'extérieur du clivage informel-moderne; de ce fait, les agents des catégories inférieures

(9) Situation Economique et Sociale du Sénégal en 2011, Dakar, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), pages 98-108

(10) , Présentation des premiers résultats de la Quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM 4) . Yaoundé, Institut National de la Statistique du Cameroun, 2014.

des entreprises des secteurs privé et parapublic ne sont pas nécessairement différents de certains travailleurs du secteur informel » (11).

D'autres indicateurs peuvent permettre d'analyser le caractère décent d'un emploi.

Au Sénégal, les populations sans contrat représentaient plus de la moitié de la population occupée (56,4%) en 2011 et seuls 17% des travailleurs disposaient d'un Contrat à Durée Indéterminée (CDI). Au Cameroun, les statisticiens mesurent la précarité de l'emploi qui concerne les travailleurs temporaires, occasionnels et saisonniers : en 2010, la proportion d'emplois précaires était estimée à 25,1 %. La stabilité et la sécurité au travail demeuraient en effet des éléments essentiels pour qu'un emploi soit qualifié de décent. Mais la précarité concerne une bonne partie des travailleurs en Afrique et très peu disposent d'emplois permanents.

Un autre aspect fondamental dans la caractérisation de l'emploi décent est la protection sociale. La protection des travailleurs permet en effet d'apprécier grandement la qualité de leurs emplois. L'OIT établit neuf branches de la protection sociale: les soins médicaux, les prestations de santé, les prestations de chômage, les prestations de vieillesse, les prestations d'accidents du travail, les allocations familiales, les prestations de maternité, les prestations d'invalidité et les prestations de survivants.

Le Cameroun couvre six de ces neuf branches à l'exception des soins médicaux, des prestations de santé et des prestations liées au chômage. Au Sénégal, sept de ces critères sont couverts. Mais la couverture de sécurité sociale reste extrêmement faible dans les pays en développement. D'après l'OIT, seul 20% de la population mondiale a une couverture de sécurité sociale et plus de la moitié n'a aucune couverture. Au Cameroun en 2005, 14,3% de la population active était affiliée à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale et seul 4,9% des plus de 65 ans touchait une pension de retraite en 2010 (12). Au Sénégal en 2011 environ 5,6% des travailleurs étaient affiliés à un système de retraite, 2,8% à la Caisse de Sécurité Sociale et 3% à une mutuelle de santé. Cette faiblesse de la protection sociale limite assurément l'objectif des Nations unies d'emploi décent pour tous (13).

Les réseaux de solidarité sociale en Afrique constituent le principal substitut à la défaillance de la protection sociale. Les prestations liées au chômage sont quasi-inexistantes, rendant difficile la transition des jeunes vers le marché de l'emploi ou la gestion de chocs comme les pertes d'emploi. En général, la famille élargie représente un filet de sécurité sociale permettant la survie de la majorité de la population active constituée de chômeurs et de travailleurs temporaires et précaires. Mais pour diminuer le nombre des 388 millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne (chiffre de 2012 de la

(11) Jean-Pierre Lachaud, *Pauvreté et marché du travail urbain en Afrique subsaharienne : analyse comparative*, Genève, Bureau International du Travail, 1994.

(12) *Profil National du Travail Décent : Cameroun*, Genève, Bureau International du Travail, 2012.

(13) , *Profil National du Travail Décent : Sénégal*, Genève, Bureau International du Travail 2013

Banque Mondiale soit 43 % de la population en Afrique subsaharienne), une meilleure protection sociale est nécessaire et même vitale.

Les réseaux de solidarité en Afrique, sans doute un atout majeur dans la lutte contre l'extrême pauvreté, ne peuvent à eux seuls constituer un filet de sécurité sociale pour les individus et en particulier pour les travailleurs. Un système efficace et efficient de protection sociale est indispensable pour au moins s'approcher du 1^{er} Objectif de développement durable à l'horizon 2030 (« éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde »). La sécurité sociale est très coûteuse financièrement et nécessite une bonne organisation et une grande efficacité des administrations publiques, ce qui représente un énorme défi pour les pays africains. Ils devraient alors travailler en étroite collaboration avec les organisations internationales et divers bailleurs de fond pour mettre en place progressivement des mécanismes permettant de mieux protéger les travailleurs et les chômeurs. Ces efforts doivent se faire en considérant le meilleur équilibre entre protection sociale et niveau du chômage. Conformément à l'analyse économique, certaines mesures de protection des travailleurs et des chômeurs entraînent mécaniquement un déséquilibre du marché du travail et une hausse du taux de chômage. L'augmentation des charges des employeurs et la baisse de la flexibilité pourraient réduire les incitations des entreprises à recruter. Aussi, les prestations pour les chômeurs joueraient un rôle persuasif dans les recherches d'emploi, l'entrepreneuriat et pourraient fortement réduire le niveau d'activité. Par ailleurs, le bon compromis « protection sociale et lutte contre le chômage » représente un autre défi majeur pour stimuler une meilleure dynamique du marché du travail.

Conclusion et pistes de solutions

De cette brève analyse, nous pouvons retenir que la disposition de données régulières et mises à jour sur le marché du travail constitue une première étape essentielle dans les politiques de création d'emplois décents pour tous et l'atteinte de l'Objectif de Développement Durable n°8.

En Afrique, le manque de données représente une réelle entrave dans les diverses réflexions pour améliorer le fonctionnement du marché du travail. La grande place qu'occupe le secteur informel en est une raison majeure. Cependant, même dans les pays développés, les données sur l'emploi et le calcul des différents indicateurs, celui du chômage notamment, proviennent des enquêtes réalisées auprès des ménages. Ces enquêtes, à la différence des statistiques des entreprises et celles des administrations publiques, pourraient permettre de couvrir le secteur informel. Un obstacle majeur serait donc le coût de ces enquêtes et les ressources humaines qualifiées pour collecter et analyser les informations dans des délais très courts. Une collaboration avec les institutions internationales pour disposer des financements adé-

quats et une orientation des priorités dans l'élaboration des statistiques nationales permettraient une collecte régulière des données sur le marché du travail et un premier pas vers des mesures idoines pour lutter contre le chômage et la précarité des emplois.

Parallèlement aux enquêtes menées sur la main d'œuvre, une enquête sur les entreprises formelles pourrait être menée de façon régulière puisqu'elle semble moins coûteuse. Un programme de collecte de données sur les entreprises informelles permettra aussi de recueillir, sans doute de manière moins régulière, les informations sur les activités du secteur informel. Ces enquêtes orientées vers les entreprises seront d'un grand atout pour pouvoir évaluer l'évolution de l'emploi dans les divers secteurs d'activité et suivant les zones, et permettront d'identifier les secteurs porteurs afin de mieux cibler les politiques de création d'emplois décents. L'Afrique du Sud constitue un très bel exemple pour les pays d'Afrique subsaharienne. Chaque trimestre, Statistics South Africa réalise une enquête ménage nommée « The Quarterly Labour Force Survey » combinée à une enquête auprès des entreprises « The Quarterly Employment Survey » pour fournir des statistiques détaillées sur le marché du travail.

Ces enquêtes devront permettre également de recueillir un ensemble d'informations sur les types de formation requis par les entreprises, de dresser le taux d'emploi suivant les qualifications des individus afin de pouvoir déterminer les besoins en emploi des entreprises et les qualifications les plus demandées sur le marché. Ces informations sont essentielles pour mieux adapter les offres de formation dans les universités et les écoles supérieures afin d'assurer une meilleure adéquation entre les formations et les emplois.

Les instituts de statistique des pays africains devraient aussi adopter définitivement une mesure du chômage capable de refléter les réalités de l'accès à l'emploi en Afrique et éviter de modifier la définition à chaque nouvelle enquête afin d'assurer la comparabilité dans le temps. En effet, au-delà des différentes mesures du sous-emploi qui complètent le chômage, une combinaison du chômage et du taux de travailleurs pauvres pourraient donner une bonne idée de la situation de l'accès à l'emploi. Les travailleurs pauvres représentent en quelque sorte les personnes sans emploi et contraintes de travailler mais sans parvenir à satisfaire leurs besoins de base. Evaluer le nombre de chômeurs et de travailleurs pauvres permettrait donc d'avoir déjà une vue beaucoup plus précise du niveau de l'emploi dans l'économie.

En conclusion, pour promouvoir des emplois de qualité dans les pays d'Afrique, une combinaison de plusieurs politiques devrait sans doute être mise en place allant de la promotion de l'entrepreneuriat, l'amélioration du climat des affaires, la refonte de l'enseignement supérieur ou le développement de la protection sociale. Les coûts et la faisabilité de toutes ces mesures doivent être évalués en profondeur avant de pouvoir être implémentés efficacement. Mais de telles évaluations ne pourraient se faire sans des données fiables et des indicateurs adéquats.

Nos auteurs

Elise Dufief, est responsable des programmes de recherche à *Publish What You Fund*. Elle a obtenu son double doctorat en Sciences Politiques à l'EHESS à Paris et Northwestern University aux Etats-Unis.

Emmanuel Vianès est docteur en droit et science politique. En tant qu'enseignant et chercheur, qualifié à la maîtrise de conférences, sa spécialité porte sur le droit international et les relations internationales et ses recherches sont consacrées au droit d'après conflit (jus post bellum) et aux opérations de paix. A Genève, au sein du Palais des Nations, il est également Conseiller juridique et expert pour le think tank Africa 21 (Objectif de développement durable n°16, « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques, l'accès de tous à la justice et des institutions efficaces »). Il est actuellement Directeur de Cabinet d'une grosse collectivité territoriale du bassin genevois.

Julien Chambolle est diplômé en Histoire et Relations Internationales. Il est un des fondateurs d'Africa 21 et a édité l'ancienne revue du *think tank*, *Horizon 2015*, diffusée auprès de 6'000 personnes dans laquelle il a rédigé de nombreux articles sur le développement durable en Afrique et les négociations post-2015.

Fondateur et directeur général de l'ONG genevoise AidInfoPlus (aidinfoplus.org), **Robert Bourgoing** est un ancien-directeur de la communication en ligne du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Il est également journaliste spécialisé en développement international et communication numérique, formateur et blogueur. Il est l'auteur de nombreuses publications sur la transparence de l'aide.

Ababacar Sedikh Gueye est statisticien et doctorant en économie du développement au Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International (CERDI) à l'Université d'Auvergne. Ses recherches portent sur la pauvreté, le marché du travail et l'éducation. Il est membre du *think-tank* « l'Afrique des Idées ».

Monsieur **Blaise Bienvenu Ali** est statisticien démographe et a occupé les postes de Directeur technique du Bureau Central du Recensement (BCR) et de Directeur des méthodes, normes statistiques et de l'informatique à l'Institut national de la statistique dans son pays, la République Centrafricaine (RCA). Il est actuellement Directeur de l'informatique, des statistiques, du recouvrement et de la centralisation comptable à la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) de la République Centrafricaine

Pour contacter les auteurs, merci de nous écrire à : info@africa21.org. Nous nous ferons un plaisir de relayer votre message.



Au niveau mondial

Général

Division des statistiques de l'ONU

<http://unstats.un.org/unsd/default.htm>

Commission des statistiques de l'ONU

<http://unstats.un.org/unsd/statcom/>

Données générales proposées par l'ONU

<http://data.un.org/>

Bulletin mensuel de statistiques en ligne de l'ONU

<http://unstats.un.org/unsd/mbs/app/DataSearchTable.aspx>

Base de connaissance de l'ONU sur les outils statistiques des Etats

<http://unstats.un.org/unsd/EconStatKB/Knowledgebase.aspx>

Big data de l'ONU pour les statistiques nationales

<http://unstats.un.org/unsd/bigdata/>

Principaux indicateurs mondiaux de l'ONU

<http://www.principalglobalindicators.org/?sk=E30FAADE-77D0-4F8E-953C-C48DD9D14735>

Institut pour les statistiques de l'ONU, regroupe les données sur l'éducation, la science et l'innovation, la culture, la communication et l'information

<http://www.uis.unesco.org/Pages/default.aspx>

Global Pulse ONU

<http://www.unglobalpulse.org/>

Site sur les statistiques liées aux OMD

<http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Home.aspx>

Données ouvertes de la Banque mondiale

<http://data.worldbank.org/>

Groupe sur la révolution des données

<http://www.undatarevolution.org/report/>

Partenariat mondial des données pour le développement durable

<http://www.data4sdgs.org/>

PARIS 21, partenariat sur les statistiques pour le développement au 21ème siècle
<http://www.paris21.org/>

Partenariat pour la gouvernance ouverte
<http://www.opengovpartnership.org/>

Population, démographie, santé

Réseau d'information sur la population de l'ONU
<http://www.un.org/popin/data.html>

Données de la Division de la population de l'ONU
<http://www.un.org/esa/population/publications/WMD2012/MainFrame.html>

Données démographiques et sociales de la Division des statistiques de l'ONU
<http://unstats.un.org/unsd/demographic/default.htm>

Rapport de l'ONU sur la population et l'Etat civil
<http://unstats.un.org/unsd/demographic/products/vitstats/>

Tableau de bord de la population mondiale du Fonds de l'ONU pour la population
<http://www.unfpa.org/world-population-dashboard>

Statistiques de l'UNICEF
<http://www.unicef.org/statistics/>

Données sur le développement humain du PNUD
<http://hdr.undp.org/fr/data>

Données urbaines d'UN-Habitat
<http://urbandata.unhabitat.org/>

UN-Habitat, indicateurs urbains
<http://mirror.unhabitat.org/stats/Default.aspx>

Portail des données de l'OMS
<http://www.who.int/gho/en/>

Données ONU Sida
<http://www.unaids.org/en/dataanalysis>

Analyses sur la sécurité alimentaire du PAM
http://vam.wfp.org/?_ga=1.219576153.1970533478.1465307095

Données sur les personnes handicapées dans le monde
<http://unstats.un.org/unsd/demographic/sconcerns/disability/disab2.asp>

Données sur le genre de la Division des statistiques de l'ONU
<http://unstats.un.org/unsd/gender/default.html>

Statistique d'UN-Women sur la question genre
<http://genderstats.org/>

Données de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime
<https://data.unodc.org/>

UNISDR données sur les risques de catastrophe
<http://www.preventionweb.net/english/professional/statistics/>

Données de l'Agence pour les réfugiés de l'ONU
https://www.ipcc.ch/publications_and_data/publications_and_data.shtml

Centre d'analyse des données sur les migrations mondiales de l'OIM
<http://iomgmdac.org/>

Economie, emploi, innovation et nouvelles technologies

Direction des statistiques de l'OCDE

<http://www.oecd.org/std/>

Base de données des Principaux agrégats des comptes nationaux

<http://unstats.un.org/unsd/snaama/Introduction.asp>

Données financières du FMI

<http://www.imf.org/en/data/imf-finances>

Base de données du FMI

<http://www.imf.org/external/np/ds/matrix.htm>

Bibliothèque de données du FMI

<http://data.imf.org/?sk=7CB6619C-CF87-48DC-9443-2973E161ABEB>

Base de données du FMI sur les perspectives économiques mondiales

<http://www.imf.org/external/ns/cs.aspx?id=28>

Perspectives économiques régionales du FMI: Afrique subsaharienne

<http://data.imf.org/?sk=5778f645-51fb-4f37-a775-b8fec6bc69b>

Perspectives économiques régionales du FMI: Moyen orient (comprend l'Afrique du nord)

<http://data.imf.org/?sk=4cc54c86-f659-4b16-abf5-fab77d52d2e6>

Statistiques de la CNUCED

<http://unctadstat.unctad.org/FR/>

Statistiques de l'OMC sur le commerce et les données tarifaires

https://www.wto.org/english/res_e/statis_e/statis_e.htm

Service de l'ONU sur le commerce de services

<http://unstats.un.org/unsd/ServiceTrade/default.aspx>

Statistiques sur le commerce de l'ONU

<http://unstats.un.org/unsd/trade/default.asp>

Base de données de l'ONU sur le commerce de matières premières

<http://comtrade.un.org/db/help/ServiceMessage.aspx?rowID=530>

Statistiques du commerce international d'ITC 2001-2015

<http://www.intracen.org/itc/market-info-tools/trade-statistics/>

Statistiques du commerce international de biens d'ITC 2001-2015

<http://www.intracen.org/itc/market-info-tools/statistics-export-product-country/>

Statistiques commerciales d'ITC pour le développement des affaires au niveau international

<http://www.trademap.org/Index.aspx>

Données d'ITC pour les investissements directs étrangers

<http://www.intracen.org/itc/market-info-tools/foreign-direct-investment/>

Département des statistiques de l'OIT

<http://www.ilo.org/stat/lang--en/index.htm>

Base de données de l'Organisation mondiale du tourisme

<http://www2.unwto.org/fr/content/donnees-0>

Portail des statistiques de l'ITU sur les TIC

<http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/default.aspx>

Statistiques générales de l'ITU

<http://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/stat/default.aspx>

Boutique de données du PAM sur l'évolution des prix des matières alimentaires et des marchandises

http://foodprices.vam.wfp.org/?_ga=1.219576153.1970533478.1465307095

Données statistiques de l'UNIDO

<http://www.unido.org/resources/statistics/statistical-databases.html>

Statistiques de l'ONU portant sur l'industrie

<http://unstats.un.org/unsd/industry/default.asp>

Liste de l'ONU sur les produits industriels

<http://unstats.un.org/unsd/industry/commoditylist2.asp?s=0>

Initiative conjointe des organisations de données (JODI) qui consiste en une collecte de données mensuel de statistiques pétrolières sélectionnées à travers le questionnaire JODI pétrole et aussi des statistiques mensuelles sur le gaz naturel à travers le questionnaire gaz JODI

<https://www.jodidata.org/>

Annuaire statistique de l'ONU sur l'énergie

<http://unstats.un.org/unsd/energy/yearbook/default.htm>

Bilan énergétique pays de l'ONU

<http://unstats.un.org/unsd/energy/balance/default.htm>

Profils pays en matière d'électricité de l'ONU

<http://unstats.un.org/unsd/energy/Eprofiles/default.htm>

Données statistiques de l'AIEA

<https://www-nds.iaea.org/>

Statistiques de l'Agence mondiale de l'énergie

<http://www.iea.org/statistics/>

Tableau de bord des énergies renouvelables de l'IRENA

<http://resourceirena.irena.org/gateway/dashboard/?topic=15&subTopic=38>

Statistiques de la propriété intellectuelle de l'OMPI

<http://www.wipo.int/ipstats/en/>

Environnement, changement climatique, eau

Système de comptabilité de l'ONU environnemental et économique

<http://unstats.un.org/unsd/envaccounting/seea.asp>

Explorateur de données environnementales du PNUE

<http://geodata.grid.unep.ch/>

Portail d'information de l'ONU sur les accords environnementaux multilatéraux

<https://www.informea.org/fr>

Statistiques de la FAO

<http://faostat.fao.org/>

Système d'information de l'OMM

<http://www.wmo.int/pages/prog/www/WIS/>

Base de données de l'OMM sur les profils pays

<https://www.wmo.int/cpdb/>

Portail des indicateurs clés sur l'eau, UN Water

<http://www.unwater.org/kwip>

Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO

<http://www.iode.org/>

Base de données mondiale sur les océans

<http://www.nodc.noaa.gov/OC5/SELECT/dbsearch/dbsearch.html>

Système d'observation mondial des océans

<http://ioc-goos.org/index.php?lang=fr>

Portail de données sur les océans

<http://www.oceandataportal.org/>

Données océaniques du PNUE

<http://data.unep-wcmc.org/>

La Commission technique mixte OMM-COI sur l'océanographie et la météorologie maritime

http://www.jcomm.info/index.php?option=com_content&view=article&id=13&Itemid=31

Portail de données du Groupe d'observations de la terre

http://www.geoportal.org/web/guest/geo_home_stp

Comité d'experts des Nations unies sur la gestion mondiale des informations géospaciales

<http://ggim.un.org/>

Plateforme des initiatives pour le climat

<http://climateinitiativesplatform.org/index.php?title=Welcome>

Plateforme de Nazca sur les initiatives climatiques

<http://climateaction.unfccc.int/>

Registre des plans nationaux de lutte contre le changement climatique

<http://www4.unfccc.int/ndcregistry/Pages/Home.aspx>

Base de données des actions des Etats pour l'avant 2020 en matière climatique

<http://climateaction2020.unfccc.int/>

Grandes données sur le changement climatique

<http://bigpicture.unfccc.int/>

Données et publications du GIEC

https://www.ipcc.ch/publications_and_data/publications_and_data.shtml

Tableau de bord sur les données du commerce des espèces

<http://cites-dashboards.unep-wcmc.org/>

Checklist des espèces de la CITES

<http://checklist.cites.org/#/en>

Données de la Liste rouge de l'IUCN sur les espèces

<http://www.iucnredlist.org/technical-documents/data-organization>

Evaluations de la Liste rouge des écosystèmes de l'IUCN

<http://iucnrle.org/assessments/>

Au niveau continental

Banque de données de la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU

<http://ecastats.uneca.org/statbase/>

Base de données ouvertes pour l'Afrique de la BAD

<http://opendataforafrica.org/data#menu=topic>

Portail de données de la BAD

<http://dataportal.afdb.org/>

Collection des prix alimentaires en Afrique de la BAD

<http://africafoodprices.io/>

MapAfrica 2.0 le nouvel outil de la Banque africaine de développement pour suivre les projets de cette dernière sur le continent

http://mapafrica.afdb.org/index.html#!/?_k=xx2gg5

Commission de l'Union africaine, Division des statistiques

<http://au.africadata.org/>

Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT)

<http://www.afristat.org/>

ECOSTAT, portail statistiques de la CEDEAO

<http://www.ecostat.org/>

Société Africaine de Probabilités et de Statistiques (SAPS)

<http://univi.net/spas/fr/indexfr.php>

Offices statistiques africains

Afrique du Sud, Statistiques d'Afrique du Sud

<http://cs2016.statssa.gov.za/>

Algérie, Office National des Statistiques

<http://www.ons.dz/>

Angola, Instituto Nacional de Estatística

<http://www.ine.gov.ao/xportal/xmain?xpid=ine>

Benin, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

<http://www.insae-bj.org/>

Botswana, Central Statistical Office

<http://www.cso.gov.bw/>

Burkina Faso, Institut National de la Statistique et de la Démographie

<http://www.insd.bf/n/>

Burundi, Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques

<http://www.isteebu.bi/>

Cap Vert, Institut National de Statistiques

<http://www.ine.cv/>

Cameroun, Institut National de la Statistique

<http://www.statistics-cameroon.org/>

République Centrafricaine, Direction Générale de la Statistique, des Etudes Economiques et Sociales

<http://www.stat-centrafrique.com/>

Congo, Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques

<http://www.cnsee.org/>

République Démocratique du Congo, Institut National de la Statistique

<http://ins-rdc.org/>

Côte d'Ivoire, Institut National de la Statistique

<http://www.ins.ci/n/>

Comores

Pas de données disponibles

Djibouti, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

<http://www.ministere-finances.dj/>

Egypte, Agence Centrale pour la Mobilisation Publiques et les Statistiques

<http://www.capmas.gov.eg/>

Erythrée

pas de données disponibles

Ethiopie, Agence Centrale des Statistiques d'Ethiopie

<http://www.csa.gov.et/>

Gabon, Direction Générale des Statistiques

<http://www.stat-gabon.org/>

Gambie, Bureau des Statistiques

<http://www.gbos.gov.gm/>

Ghana, Services Statistiques Ghanéens

<http://www.statsghana.gov.gh/>

Guinée, Direction Nationale de la Statistique

<http://www.stat-guinee.org/>

Guinée Bissau, Ministère de l'Economie et des Finances

<http://www.stat-guineebissau.com/>

Guinée Equatoriale, Direction Générale des Statistiques et des Comptes Nationaux

<http://www.dgecnstat-ge.org/>

Kenya, Bureau National Kenyan des Statistiques

<http://www.knbs.or.ke/>

Lesotho, Bureau des Statistiques du Lesotho

<http://www.cso.gov.bw/index.php/component/weblinks/>

Liberia, Institut des Statistiques et des Services de Géo-information du Liberia

<http://www.tlcafrica.com/lisgis/lisgis.htm>

Libye

Pas de données disponibles

Madagascar, Institut National de la Statistique

<http://www.instat.mg/cgi-sys/suspendedpage.cgi>

Malawi: Office Statistique National

<http://www.nsomalawi.mw/>

Mali, Institut National de la Statistique

<http://www.instat-mali.org/>

Maroc, Haut Commissariat au Plan

<http://www.hcp.ma/>

Ile Maurice, Office Statistique Mauricien

<http://statsmauritius.govmu.org/English/Pages/default.aspx>

Mauritanie, Office National de la Statistique

<http://www.ons.mr/>

Mozambique, Institut National des Statistiques

<http://www.ine.gov.mz/>

Namibie, Agence Namibienne de Statistique

<http://nsa.org.na/>

Niger: Institut National de la Statistique

<http://www.stat-niger.org/statistique/>

Nigeria, Bureau National des Statistiques

<http://www.nigerianstat.gov.ng/>

Rwanda, Institut National des Statistiques du Rwanda

<http://www.statistics.gov.rw/>

Sao Tome et Principe, Institut National des Statistiques

<http://www.ine.st/>

Sénégal, Agence Nationale de la Statistique de la Démographie

<http://www.ansd.sn/>

Seychelles, Bureau National des Statistiques

<http://www.nbs.gov.sc/>

Sierra Leone, Statistiques de Sierra Leone

<https://www.statistics.sl/>

Somalie

Pas de données disponibles

Sud Soudan, Bureau National des Statistiques

<http://www.ssnbs.org/>

Soudan, Bureau Central des Statistiques

<http://www.cbs.gov.sd/>

Swaziland, Bureau Central des Statistiques

<http://www.swazistats.org.sz/>

République Unie de Tanzanie, Bureau National des Statistiques de Tanzanie

<http://www.nbs.go.tz/>

Tchad, Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques

<http://www.inseedtchad.com/>

Togo, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques

<http://www.stat-togo.org/>

Tunisie, Statistiques Tunisie

<http://www.ins.tn/>

Ouganda, Bureau des Statistiques d'Ouganda

<http://www.ubos.org/>

Zambie, Bureau Central des Statistiques de Zambie

<http://www.zamstats.gov.zm/>

Zimbabwe, Agence Nationale des Statistiques du Zimbabwe

<http://www.zimstat.co.zw/>



A propos d’Africa 21

En tant que *think tank* africaniste créé en 2011 à Genève et bénéficiant du **Statut d’utilité publique** depuis 2012, Africa 21 repose sur le triangle développement durable, diplomatie multilatérale et Genève internationale. Notre structure s’intéresse en particulier à l’Agenda de développement durable 2030 de l’ONU et sa mise en œuvre depuis Genève et à destination de l’Afrique. Africa 21 est accréditée à l’OMC depuis 2013 et a reçu le **Statut consultatif spécial auprès de l’ECOSOC** en janvier 2015. En outre, depuis 2015, Africa 21 a ouvert une antenne au Sénégal, intitulée « Africa 21 Sénégal ».

Nos objectifs

- Créer un véritable « hub » d’information et d’analyse au cœur de la « Genève internationale » sur les enjeux du développement durable en Afrique (s’appuyant sur ses bénévoles et à travers son pool d’experts et son réseau au sein des organisations internationales, des ambassades et des ONG) ;
- Renforcer les capacités des acteurs de la « Genève internationale » et des cadres de l’administration et de la société civile africaine sur les enjeux cruciaux pour l’avenir du Continent ;
- Sensibiliser les populations en Afrique à travers les personnes relais (cadres des administrations, de la société civile et du secteur privé) sur les enjeux du développement durable par la création de réseaux d’experts, de partenariats et de filiales ;
- Permettre à des africains et à des africanistes hautement qualifiés de se faire connaître auprès de la communauté internationale en se distinguant par leurs capacités et la qualité de leurs travaux.

Bénéficiaires

- Diplomates et fonctionnaires d'organisations internationales (africains et non africains) ;
- Cadres de la société civile, des centres de recherche et des *thinks tanks* ;
- Enseignants/ chercheurs et étudiants ;
- Entreprises privées et organisations représentatives du monde des affaires ;
- Médias généralistes et spécialisés sur l'Afrique.

Activités

Nos activités reposent sur :

- La veille stratégique à travers une revue de presse quotidienne, veille documentaire et normative multilatérale, mise à jour régulière d'un agenda international en ligne ;
- Notre nouvelle revue thématique trimestrielle sur la mise en œuvre des ODD en Afrique, *Afrique durable 2030*, interface entre les praticiens et chercheurs du Sud et du Nord ;
- Des analyses: notes, études et dossiers d'analyse ;
- Des événements sous la forme de cafés diplomatiques, de dîner-conférences ou de conférences ;
- La consultance et organisation d'ateliers et séminaires de renforcement des capacités ou de sensibilisation sur l'Agenda 2030 et les outils théoriques et pratiques de la mise en œuvre auprès des acteurs (administration, ONG, secteur privé) ;
- Des événements sociaux et de réseautage type « *afterwork* ».

Retrouvez toute notre activités et nos publications sur notre site Internet : www.africa21.org et sur les réseaux sociaux Facebook (page « africa21.org ») et Twitter (compte « [Thinkafrica21](https://twitter.com/Thinkafrica21) »).



Soutenir Africa 21 et la revue *Afrique durable 2030*

Dans le cadre du développement de ses activités, et en particulier pour pérenniser notre nouvelle publication, Africa 21 est à la recherche de soutiens financiers, de sponsors et de partenaires.

N'hésitez pas à nous contacter :

Africa 21,
C/o Maison Kultura, Rue de Montbrillant 52,
1202 Genève, Suisse
info@africa21.org / +41 76 580 98 42

Coordonnées bancaires

Association Africa 21

Post Finance IBAN : CH40 0900 0000 1256 6224 7 / SWIFT : POFICHBEXXX

Africa 21 étant une association, vous pouvez également en devenir membre. Il suffit de nous renvoyer à l'adresse indiquée votre bulletin d'adhésion remplis (voir page suivante) et de régler votre cotisation annuelle.

BULLETIN D'ADHESION – à imprimer

Association enregistrée au registre du commerce du Canton de Genève.

RC CH-660.1.475.011-6

IDENTITE

Prénom /nom:

Titre:

Structure:

COORDONNEES

Rue et N°:

Code postale & localité:

Pays:

Email:

N° de telephone:

COTISATION

Devenir membre, personne physique (en fonction du lieu de résidence):

Tarif pays OCDE (y compris Suisse) 50 CHF

Tarif Afrique et pays en développement 25 CHF*

Demi-tarif Afrique et pays en développement (personnes sans revenu) 12,50 CHF**

* Les tarifs en Afrique et pays en développement s'appliquent au taux de change du jour du versement.

** Ce tarif s'applique aux personnes sans revenu (étudiant, chômeur) sur présentation d'un justificatif.

Devenir membre, personne morale : entreprise, organisation, administration, ONG, merci de nous contacter pour toute demande.

Membre bienfaiteur : toute personne intéressée par les buts de l'association et qui apporte un soutien financier hors cotisation. Merci de nous consulter pour toute demande.

MODALITES DE PAIEMENT

Par virement bancaire :

Association Africa 21, C/o Maison Kultura, Rue de Montbrillant 52, 1202 Genève

IBAN : CH40 0900 0000 1256 6224 7 / SWIFT : POFICHBEXXX

Par bulletin de versement (en Suisse) :

Association Africa 21, C/o Maison Kultura, Rue de Montbrillant 52, 1202 Genève

Compte : 12-566224-7

Droit à l'image : l'Association Africa 21 se réserve le droit lors de ses activités de photographier les participants. Par la signature de ce document le membre autorise par défaut l'association à utiliser son image à des fins de communication publique.

Date :

Signature :

